





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA SOLOGNE DES ÉTANGS

MAI 2019

LES ÉTUDES DE L'OBSERVATOIRE N° 90

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : JEAN-LUC BROUTIN

PRÉSIDENT DE L'OBSERVATOIRE DE L'ECONOMIE ET DES TERRITOIRES

Publication électronique

Dépôt légal à parution

ISSN N° 1291-2565

### SOMMAIRE

SYNTHÈSE	P. 4
LE TERRITOIRE	
La communauté de communes de la Sologne des Etangs	p. 6
Une communauté de communes de taille réduite	p. 8
Une des plus petites communautés de communes du Loir-et-Cher	p. 9
Un territoire sans véritable pôle structurant	p. 10
Le nord du territoire à la jonction des aires urbaines de Blois et d'Orléans	p. 11
Un bassin de vie tourné vers Romorantin	p. 13
Des accès aux équipements relativement élevés	p. 15
Un assez bon maillage de professionnels de santé de proximité	p. 16
DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE ET CARACTÉRISTIQUES DES POPULATIONS	P. 17
<b>DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE ET CARACTÉRISTIQUES DES POPULATIONS</b> Une perte de population contenue	
	p. 18
Une perte de population contenue	p. 18 p. 22
Une perte de population contenue	p. 18 p. 22 p. 23
Une perte de population contenue	p. 18p. 22p. 23
Une perte de population contenue	p. 18p. 22p. 23p. 24p. 26
Une perte de population contenue	p. 18 p. 22 p. 23 p. 24 p. 26 p. 26
Une perte de population contenue	p. 18 p. 22 p. 23 p. 24 p. 26 p. 26 p. 30
Une perte de population contenue	p. 18 p. 22 p. 23 p. 24 p. 26 p. 26 p. 30 p. 33 p. 36

E PARC DE LOGEMENTS	P. 39
Jne évolution modérée du parc de logements	p. 40
Jne vacance importante qui progresse à un rythme soutenu	p. 43
Jn parc de résidences secondaires très important	p. 44
Jn parc social peu étoffé	p. 45
Ralentissement de la dynamique de construction	p. 47
DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES / ZONES D'ACTIVITÉS	
Jne économie en pleine mutation	p. 52
Jn recul du nombre d'emplois	p. 53
Zoom sur l'emploi salarié privé	p. 56
Principales spécificités de l'économie locale (secteur privé)	p. 59
L'agriculture recule	p. 60
Jn potentiel lié au tourisme de nature	p. 62
Jn tissu de petites entreprises	p. 63
Faible construction de locaux d'activités	p. 65
7 parcs d'activités	p. 67
DÉPLACEMENTS	P. 69
56 emplois pour 100 actifs	p. 70
De nombreux déplacements vers Orléans Métropole et Coeur de Sologne	p. 72

### SYNTHÈSE

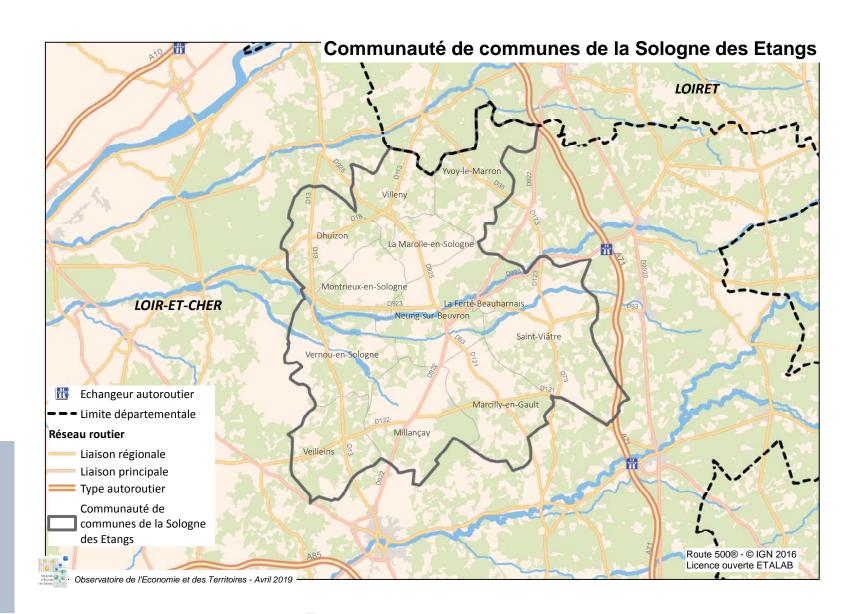
- > Avec 8 700 habitants et 2 000 emplois, la Sologne des Étangs est l'une des plus petites communautés de communes du Loir-et-Cher. Elle présente la particularité de ne pas être articulée autour d'un pôle de services et d'emplois suffisamment important pour structurer l'ensemble du territoire, comme c'est le cas le plus souvent ; les 3 communes les plus peuplées comptent en effet chacune environ 1 200 habitants. De fait, le périmètre communautaire est inclus dans le bassin de vie de Romorantin-Lanthenay (exception faite de Marcilly-en-Gault qui appartient au bassin de Vierzon, selon l'INSEE) et une bonne partie de la population se trouve éloignée des grands pôles de services (40 % des habitants résident à plus de 20 min en voiture d'un pôle dit supérieur ou intermédiaire, tels Romorantin-Lanthenay ou Lamotte-Beuvron). Néanmoins la Sologne des Étangs s'est très bien organisée pour l'accueil des personnes âgées (en proportion, meilleure capacité départementale) mais aussi de la petite enfance (5e rang des communautés de communes).
- > La communauté, dans sa partie nord et ouest, se situe à la jonction des aires urbaines d'Orléans et de Blois, lesquelles se sont nettement étendues en direction du territoire ; Villeny est désormais comprise dans l'aire d'Orléans, tandis que Dhuizon et Yvoy-le-Marron sont à la fois fortement influencées par les deux pôles. Au sud, Millançay appartient à l'aire urbaine de Romorantin-Lanthenay.
- > La stabilité apparente de la population sur très longue période (même nombre d'habitants qu'en 1850) est trompeuse : des pertes (1 200 hab.) sont intervenues dans les années 1970-80 mais ont été compensées par des gains dans les années 1990-2000. Le dynamisme démographique de ces deux dernières décennies s'est aujourd'hui tari et la communauté perd de nouveau des résidents (près d'une soixantaine en 5 ans). L'attractivité du territoire s'est nettement amoindrie depuis le début des années 2010, se traduisant par un nombre réduit de personnes venant s'y installer (73 entre 2011 et 2016 contre 500 dans les 5 années précédentes). Cela ne permet plus de compenser un déficit naturel lourdement négatif (2 décès enregistrés pour 1 naissance), signe du vieillissement de la population locale. La Sologne des Étangs compte en effet 114 personnes de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans (contre 100 au niveau départemental et

77 au niveau national). A l'image de tant d'autres territoires ruraux, elle **peine** à retenir ses jeunes qui partent très nombreux pour leurs études et leur premier emploi.

- > La population locale est plutôt active, elle n'est pas lourdement touchée par le chômage, sauf en ce qui concerne les jeunes et les seniors, la précarité dans l'emploi semble moins forte qu'ailleurs et les situations de grande pauvreté nettement moins fréquentes. Tout au plus relève-t-on quelques indicateurs sociaux dégradés dans une partie du territoire. Globalement les revenus sont plutôt confortables, proches de la moyenne du Loir-et-Cher.
- > Bien que la population ait diminué, le nombre de ménages a continué à augmenter sous l'effet du vieillissement (davantage de personnes âgées vivant seules), des séparations et de la décohabitation. Cela a engendré de nouveaux besoins en termes d'habitations. Le parc de logements a progressé de 3,4 % entre 2011 et 2016, alors même que la vacance faisait un bond de près de 14 %. La construction nouvelle est actuellement faible.
- > Le volume d'emplois est relativement faible comparé à la population active en emploi (1 emploi pour 2 actifs occupés), ce qui fait de la Sologne des Étangs un territoire avant tout résidentiel. L'économie locale fait l'objet d'une transformation à la fois importante et rapide. Elle demeure marquée par une forte proportion des activités liées à l'agriculture et à la construction, même si celles-ci ont fortement reculé, à l'instar de l'industrie. Globalement la communauté de communes a perdu 110 emplois entre 2010 et 2015 (- 5,3 %).
- > Toutefois, on observe une **émergence rapide du secteur des services**, notamment grâce à l'implantation et au développement d'entreprises innovantes, à forte valeur ajoutée, employant une main d'œuvre qualifiée. Une évolution porteuse d'image à laquelle n'est pas étranger **l'Écoparc d'affaires de Sologne**.

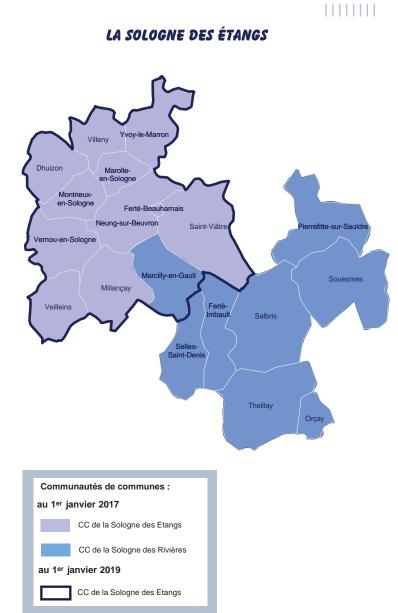
# LE TERRITOIRE

### LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA SOLOGNE DES ÉTANGS



- > 12 communes
- > 8 700 habitants
- > 3 900 actifs
- > 2 000 emplois

### LES EPCI À FISCALITÉ PROPRE DU LOIR-ET-CHER AU 1ER JANVIER 2019



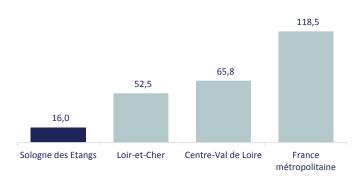


Observatoire d'après source : Arrêts préfectoraux

Création de la communauté de communes de la Sologne des Étangs en décembre 2000. Intégration de la commune de Marcilly-en-Gault le 1er janvier 2019.

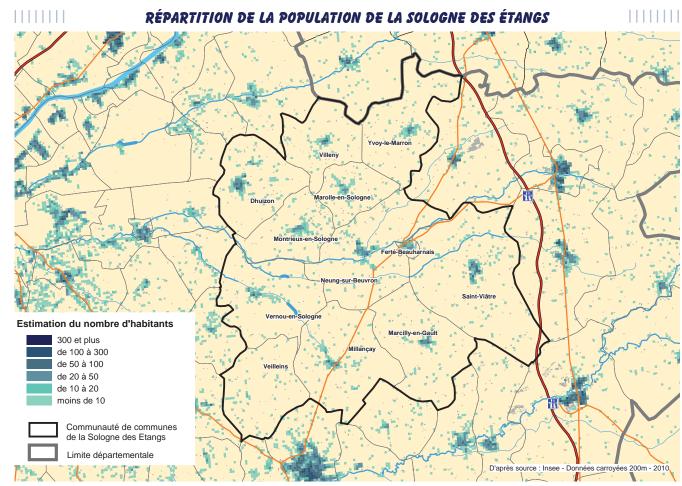
### UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE TAILLE RÉDUITE

#### DENSITÉ DE POPULATION PAR TERRITOIRE



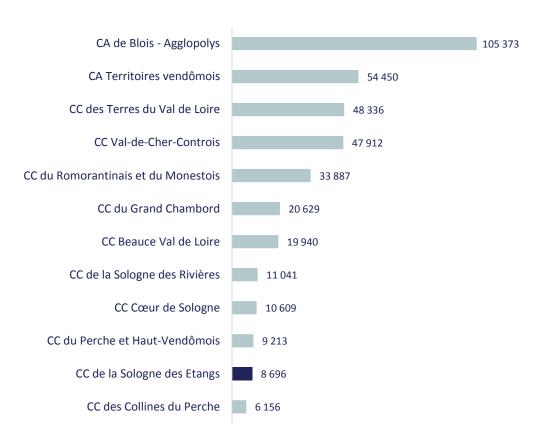
D'après source : INSEE - RP 2016

- > Avec l'intégration de Marcilly-en-Gault en janvier 2019, la Sologne des Étangs rassemble désormais 12 communes et 8 700 habitants. Elle demeure néanmoins une communauté de communes de taille modeste, comme c'est le cas de la plupart des EPCI du secteur.
- > Elle se classe au 11º rang des communautés de communes ou d'agglomération du département pour son nombre d'habitants et à la dernière place pour son nombre d'emplois.
- > Sa population est très **peu dense** : 16 habitants par km², soit 3,3 fois moins qu'en Loir-et-Cher.
- > Elle est assez parsemée dans le territoire. **3 communes dépassent les 1 200 habitants**: Dhuizon, Neung-sur-Beuvron et Saint-Viâtre. La plupart des autres communes comptent au moins **500 habitants**, hormis La Marolle-en-Sologne et Veilleins qui totalisent respectivement 360 et 160 habitants.
- > Les emplois sont en revanche plus concentrés. Neung-sur-Beuvron offre à elle seule 26 % des emplois du territoire (14 % de la population).

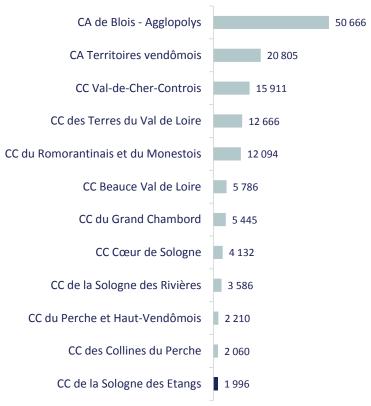


### UNE DES PLUS PETITES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DU LOIR-ET-CHER

#### NOMBRE D'HABITANTS PAR EPCI



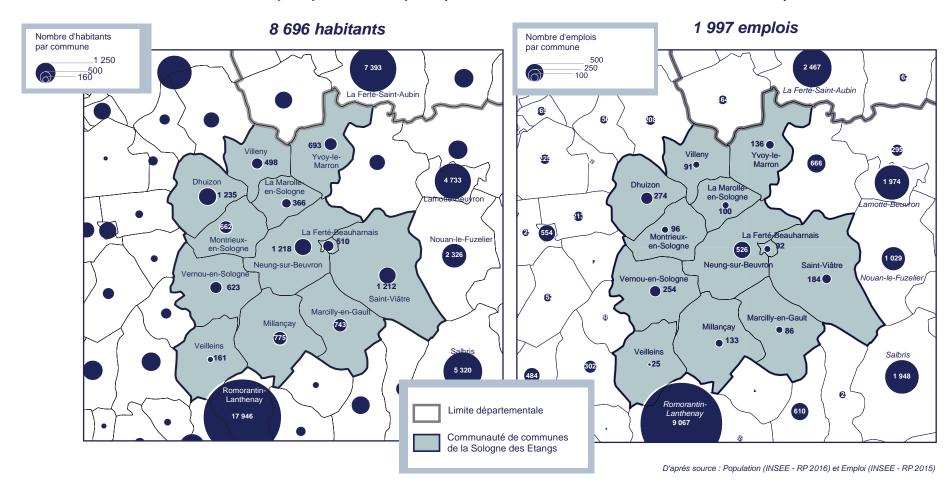
#### NOMBRE D'EMPLOIS PAR EPCI



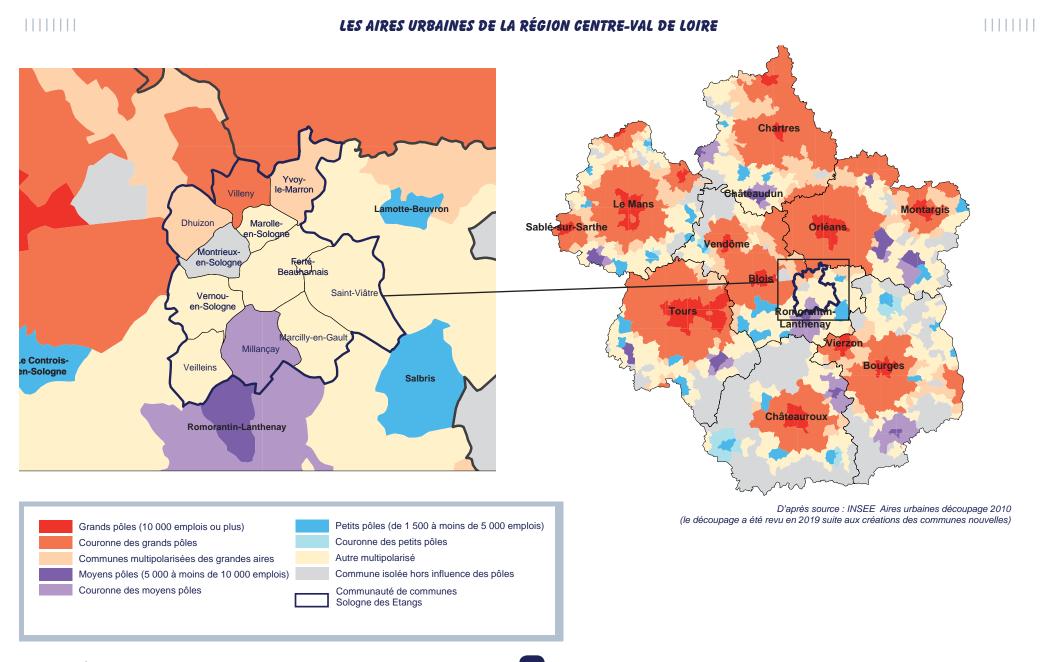
D'après source : Population (INSEE - RP 2016) et Emploi (INSEE - RP 2015)

### UN TERRITOIRE SANS VÉRITABLE PÔLE STRUCTURANT

#### RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DE LA POPULATION ET DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES



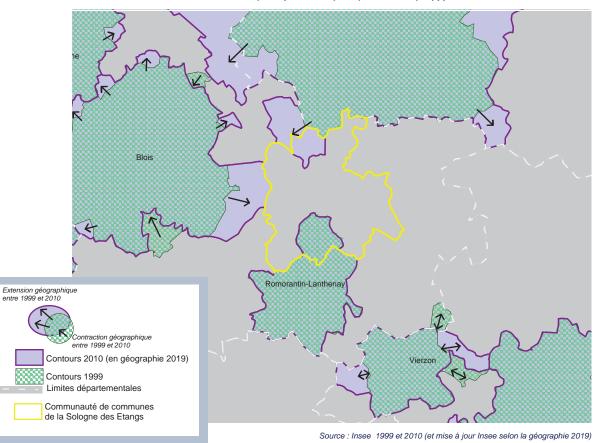
### LE NORD DU TERRITOIRE À LA JONCTION DES AIRES URBAINES DE BLOIS ET D'ORLÉANS...



# Un territoire à la jonction des aires urbaines de Blois et d'Orléans

- > Le territoire communautaire est situé en **limite des aires urbaines de Blois et d'Orléans** au nord, et de la couronne du pôle de Romorantin au sud.
- > La commune de Villeny a intégré l'aire urbaine d'Orléans en 2011, lors de la révision du découpage des aires urbaines par l'Insee. Entre 1999 et 2010 les aires urbaines de Blois et Orléans ont étendu leur influence, et tendent d'ailleurs à se rejoindre au niveau des communes du nord de la communauté, Yvoy-le-Marron et Dhuizon étant à proportion égale sous l'influence de ces deux grands pôles.
- > Plus au sud, les actifs des différentes communes ne sont pas clairement attirés par un pôle particulier, hormis ceux de **Millançay** (qui fait partie de la **couronne du pôle de Romorantin-Lanthenay**).

#### EXTENSION GÉOGRAPHIQUE DES AIRES URBAINES ENTRE 1999 ET 2010



MÉTHODOLOGIE

Une aire urbaine est un ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclave, constitué par :

- Un pôle urbain, qui est une unité urbaine offrant au moins 5 000 emplois
- Une couronne périurbaine composée de communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente possédant un emploi travaille dans le reste de l'aire urbaine (le pôle ou les communes attirées par celui-ci).

Dans le zonage en aires urbaines de l'INSEE (redéfini en 2011), on trouve d'autres éléments que les aires urbaines. Ainsi, les communes multipolarisées sont des communes ou unités urbaines dont 40 % ou plus des actifs résidents vont travailler dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles.

Un espace urbain multipolaire est un ensemble d'un seul tenant de plusieurs aires urbaines et des communes multipolarisées qui s'y rattachent. L'espace à dominante urbaine regroupe l'ensemble des aires urbaines et des communes multipolarisées. L'espace à dominante rurale est constitué de l'ensemble des communes n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine. Cet espace comprend à la fois des petites unités urbaines et des communes rurales.

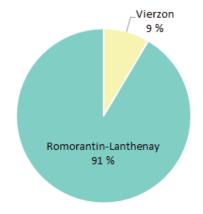
L'aire urbaine de Romorantin-Lanthenay a été requalifiée en couronne de moyen pôle à l'occasion de la révision du zonage en 2011. Le découpage est revu chaque année depuis 2017 pour prendre en compte les créations des communes nouvelles.

### UN BASSIN DE VIE TOURNÉ VERS ROMORANTIN

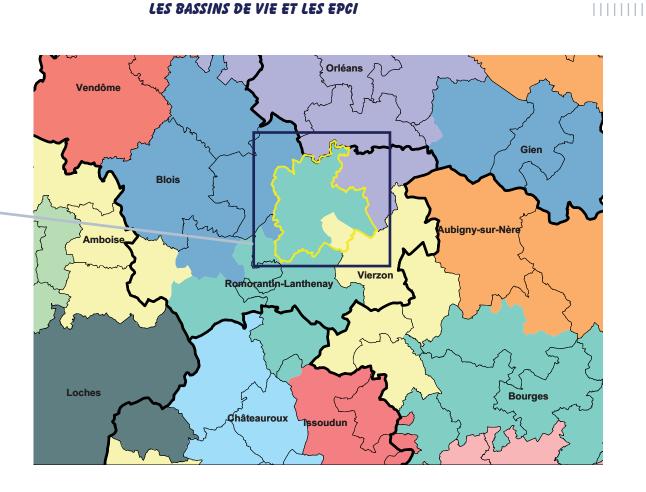
#### LES BASSINS DE VIE ET LES EPCI



#### RÉPARTITION DE LA POPULATION DE LA SOLOGNE DES ÉTANGS PAR BASSIN DE VIE (EN %)



D'après source : INSEE - RP 2016

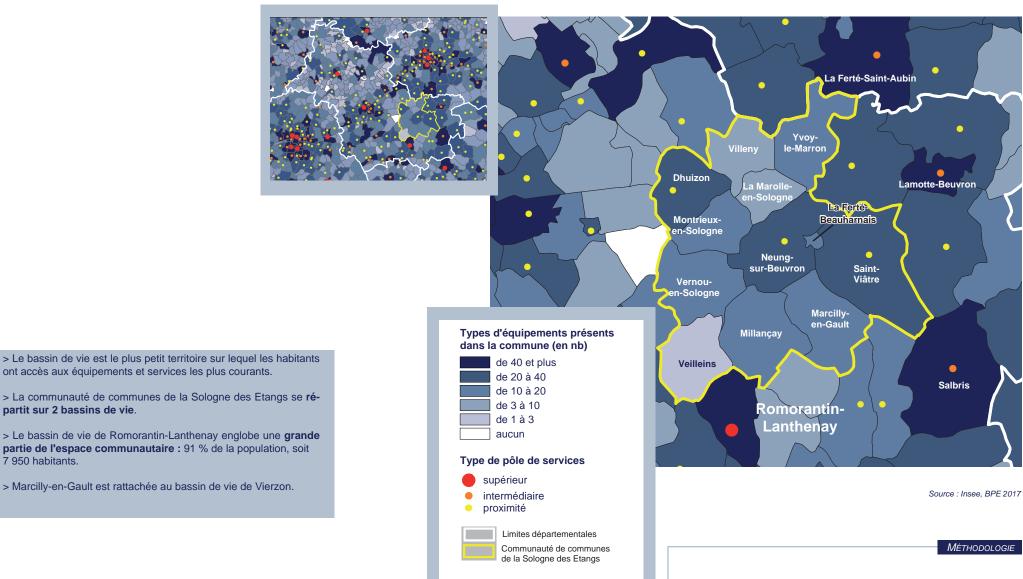


MÉTHODOLOGIE

Les périmètres des nouveaux bassins de vie ont été définis par l'Insee fin 2012 pour qualifier l'espace rural.

Ils s'appuient dorénavant sur la base permanente des équipements qui recense les lieux d'achat de produits ou de consommation de services. Les bassins de vie ne font plus du tout référence à l'enquête communale (qui n'existe plus) ni aux flux domicile-travail. Chacun d'eux est composé d'un pôle (commune ou unité urbaine disposant d'un certain nombre d'équipements de la gamme intermédiaire) et de son aire d'influence (communes "non-pôles" les plus proches). Le découpage a été revu en 2019 suite aux créations des communes nouvelles.

### DIVERSITÉ DES ÉQUIPEMENTS PRÉSENTS DANS LA COMMUNE



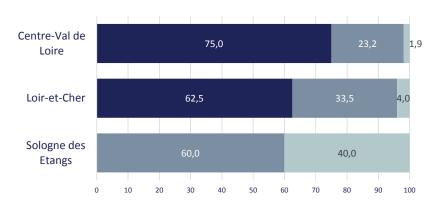
La base permanente des équipements (BPE) comporte un large éventail d'équipements et de services rendus à la population. Le champ actuel recouvre les domaines des services, marchands ou non, des commerces, de la santé et de l'action sociale, de l'enseignement, du sport-loisir, du tourisme, des transports et de la culture. La base est alimentée par plusieurs sources administratives, elle est mise à jour annuellement au 1<sup>er</sup> janvier.

partit sur 2 bassins de vie.

7 950 habitants.

### DES TEMPS D'ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS RELATIVEMENT ÉLEVÉS

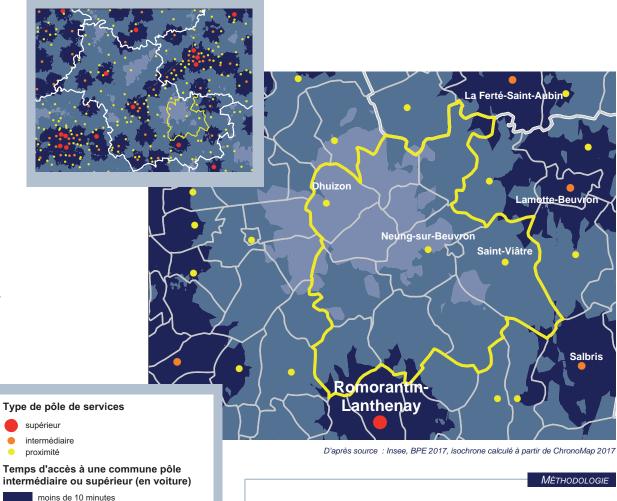
RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LE TEMPS D'ACCÈS À UN PÔLE DE SERVICES INTERMÉDIAIRE OU SUPÉRIEUR (EN %)



■ Moins de 10 minutes ■ de 10 à 20 minutes ■ 20 minutes et plus D'après source : Insee, BPE 2017, isochrone calculé à partir de ChronoMap 2017

- > La Sologne des Étangs ne dispose pas de pôle de services qualifié de supérieur ou d'intermédiaire par l'INSEE. L'offre en matière de services à la population est articulée autour des communes de Neung-sur-Beuvron, Dhuizon et Saint-Viâtre qui regroupent au moins la moitié des équipements de la gamme de proximité.
- > Au sud du territoire, une partie des habitants peut bénéficier du pôle de services supérieur de Romorantin-Lanthenay.
- > De fait, 40 % de la population se trouve à plus de 20 minutes d'un pôle intermédiaire ou supérieur.
- > La Sologne des Étangs dispose par contre d'une bonne capacité d'accueil en établissements pour personnes âgées : 160 places pour 1 000 habitants de 75 ans ou plus (Loir-et-Cher 128), au premier rang départemental.
- > L'offre d'équipements pour l'accueil de la petite enfance est également conséquente, avec un nombre de places (multi-accueils, crèches, haltes-garderies, assistantes maternelles...) supérieur au nombre d'enfants de moins de 3 ans (taux de couverture se situant au 5e rang des communautés de communes du département).

#### TEMPS D'ACCÈS AUX PÔLES DE SERVICES INTERMÉDIAIRES OU SUPÉRIEURS



La Base Permanente des Équipements (BPE) permet d'indiquer le niveau d'équipements et de services rendus par un territoire à la population.

Un **pôle de proximité** regroupe au moins 15 des 29 équipements de la gamme de proximité définie par l'Insee (école maternelle, pharmacie, boulangerie, bureau de poste...)

Un pôle intermédiaire regroupe au moins 19 des 36 équipements de la gamme intermédiaire (collège, orthophoniste, supermarché, police, gendarmerie ...)
Un pôle supérieur regroupe au moins 23 des 47 équipements de la gamme supérieure (lycée, maternité, hypermarché, agence Pôle Emploi...)

D'après source : Insee, BPE 2017, isochrone calculé à partir de ChronoMap 2017

de 10 à 20 minutes

de 20 à 30 minutes

Limites départementales

Communauté de communes Sologne des Etangs

### UN ASSEZ BON MAILLAGE DE PROFESSIONNELS DE SANTÉ DE PROXIMITÉ...

#### PART DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX\* DE 55 ANS OU PLUS AU 31/12/2017 (EN %)

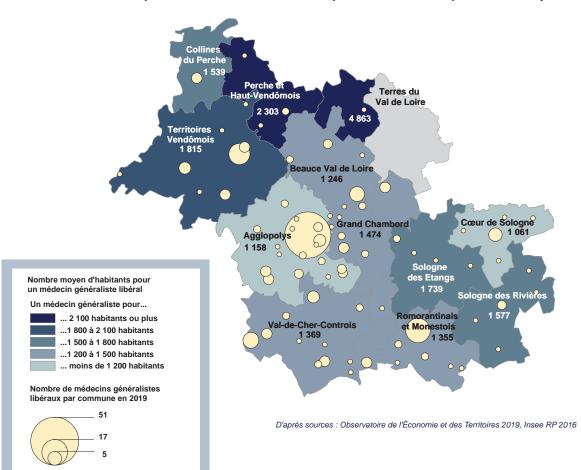


<sup>\*</sup> Ensemble des médecins généralistes libéraux, y compris à mode d'exercice particulier D'après source : ARS (Fichier national des professionnels de santé)

# ... mais 3 médecins sur 5 âgés de 60 ans ou plus

- > Le territoire dispose d'une offre de santé de proximité principalement concentrée à Dhuizon et Neung-sur-Beuvron où la communauté de communes a ouvert un pôle de santé fin 2017. Un cabinet dentaire, rattaché au pôle de santé, est situé à Millançay.
- > La totalité de la population du territoire réside à moins de 10 minutes en voiture d'une commune regroupant au moins un médecin généraliste libéral, un infirmier et une pharmacie.
- > Au total, **5 médecins** sont en exercice, dans 4 communes différentes, et **3 d'entre eux** sont **âgés de 60 ans ou plus**. Aucun n'est maître de stage mais on note la présence à Yvoy-le-Marron, une demi-journée par semaine, du médecin de Chaumont-sur-Tharonne habilité à accueillir des internes pour un stage ambulatoire en soins primaires (SASPAS).
- > Sont également installés sur le territoire 8 infirmiers, 3 masseurskinésithérapeutes, 2 orthophonistes, 1 pédicure-podologue, 2 ostéopathes et 1 psychologue.

### NOMBRE DE MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX PAR COMMUNE ET NOMBRE MOYEN D'HABITANTS POUR UN MÉDECIN PAR EPCI EN 2019



#### MÉTHODOLOGIE

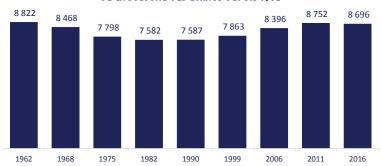
Les médecins avec mode d'exercice particulier ne sont pas comptabilisés à l'exception des acupuncteurs et homéopathes. Sont exclus les médecins remplaçants.

Sont pris en compte les praticiens territoriaux et salariés des centres de santé ou maisons de santé pluridisciplinaires.

# DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE ET CARACTÉRISTIQUES DES POPULATIONS

### UNE PERTE DE POPULATION CONTENUE

#### **ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE LA COMMUNAUTÉ** DE LA SOLOGNE DES ÉTANGS DEPUIS 1962

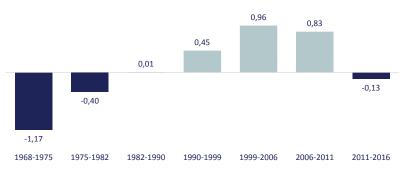


D'après source : INSEE - RP

Taux de variation

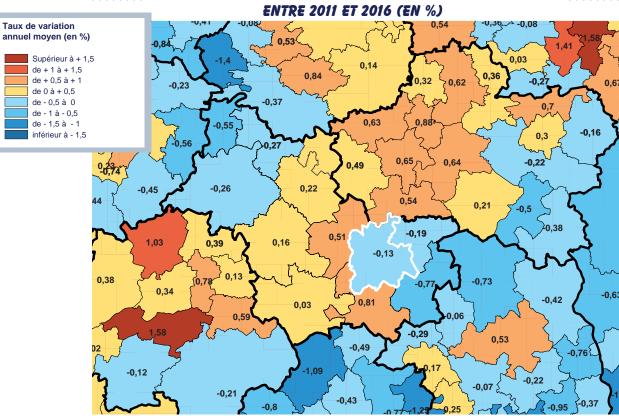
de + 1 à + 1,5 de + 0.5 à + 1 de 0 à + 0.5 de - 0.5 à 0 de - 1 à - 0.5 de - 1,5 à - 1

#### **ÉVOLUTION DU TAUX DE VARIATION ANNUEL MOYEN** DE LA SOLOGNE DES ÉTANGS DEPUIS 1968 (EN %)



D'après source : INSEE - RP

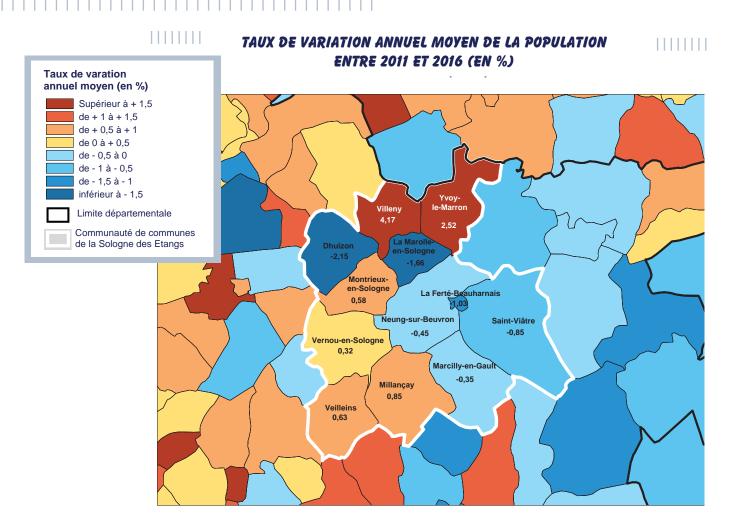
### TAUX DE VARIATION ANNUEL MOYEN DE LA POPULATION **ENTRE 2011 ET 2016 (EN %)**



D'après source : INSEE - RP 2011 et 2016

- > Depuis 50 ans, la population de la Sologne des Etangs a connu des évolutions notables : une première phase de décroissance marquée, des années 1960 à 1980 (- 1 240 habitants), suivie d'un mouvement inverse entre 1990 et 2010 (+ 1 165 habitants), permettant au territoire de retrouver un niveau de population proche de celui des années 60
- > La dernière période quinquennale (2011-2016) ne profite plus de cette tendance, affichant un taux de variation annuel moyen légèrement négatif (-0,13 %).
- > La communauté borde trois territoires particulièrement dynamiques : Grand Chambord et les Portes de Sologne (à l'ouest et au nord) attachées à l'axe Ligérien et le Romorantinais et Monestois (au sud). Cela lui permet certainement de mieux résister que les deux territoires Solognots en bordure est, qui perdent des habitants dans des proportions supérieures.
- > A l'image des communautés voisines, les communes du nord et de l'ouest du territoire affichent des taux de croissance positifs. Ces communes restent toutefois de taille restreinte tandis que

- celles de plus de 1 000 habitants (Dhuizon, Neung-sur-Beuvron et Saint-Viâtre) affichent une évolution négative (principalement dûe à un solde migratoire déficitaire).
- > Villeny, seule commune appartenant à une grande aire urbaine, présente une dynamique singulière au sein du territoire. Elle est la seule à bénéficier à la fois d'apports naturel et migratoire conséquents qui ont permis à sa population d'augmenter de 50 % en une quinzaine d'années.
- > Yvoy-le-Marron présente également une belle dynamique. Celle-ci repose en totalité sur son attractivité résidentielle : les nouveaux arrivants représentent 20 % de la population moyenne. A contrario, les mouvements naturels sont largement déficitaires : moins d'une naissance pour deux décès sur la dernière période (solde naturel :- 46 habitants en 5 ans).
- > Le territoire reste attractif, son solde migratoire est supérieur à celui du Loir-et-Cher (respectivement 0,17% et 0,10% en moyenne par an).



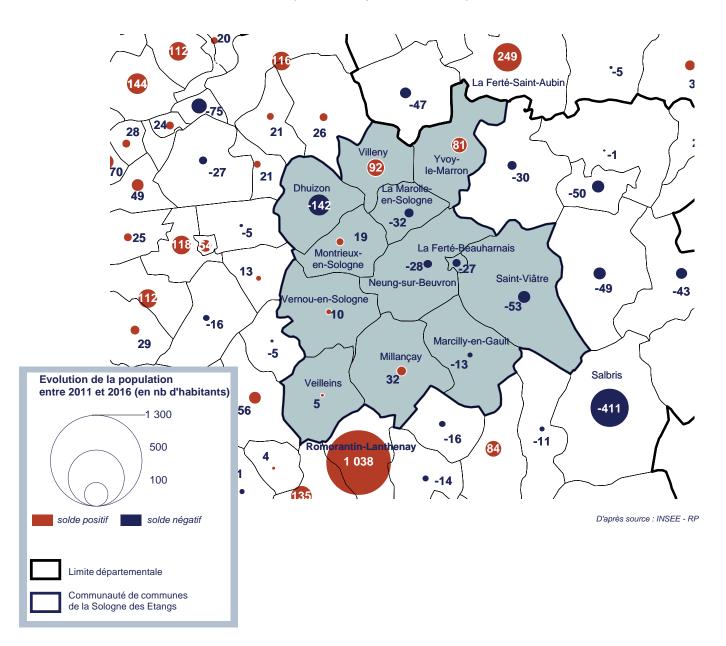
D'après source : INSEE - RP 2011 et 2016

#### COMPOSANTES DE L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE SELON LE TERRITOIRE

	Sologne des Étangs	Loir-et- Cher	Centre-Val de Loire	France métropolitaine
Population en 2016 (en nb d'habitants)	8 696	332 769	2 577 866	64 468 540
Evolution brute entre 2011 et 2016 (en d'habitants)	- 56	1 489	21 031	1 398 196
Taux de variation annuel moyen de 2011 à 2016	- 0,13	+ 0,09	+ 0,16	+ 0,44
dû au solde naturel	- 0,30	- 0,01	+ 0,16	+ 0,35
dû au solde migratoire	+ 0,17	+ 0,10	+ 0,01	+ 0,09

D'après source : INSEE - RP 2011 et 2016

### ÉVOLUTION DE LA POPULATION ENTRE 2011 ET 2016 (EN NOMBRE D'HABITANTS)



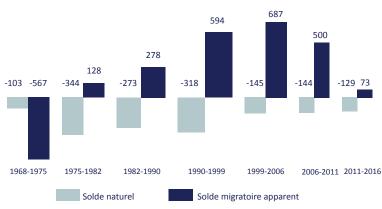
### DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE DES COMMUNES DU TERRITOIRE

		Nombre d'habitants			Évolution en nb.			Évolution en %			Taux de variation annuel moyen (%)		
	1999	2006	2011	2016	1999-2006	2006-2011	2011-2016	1999-2006	2006-2011	2011-2016	1999-2006	2006-2011	2011-2016
Dhuizon	1 253	1 366	1 377	1 235	113	11	- 142	+ 9,0	+ 0,8	- 10,3	+ 1,2	+ 0,2	- 2,2
La Ferté-Beauharnais	463	516	537	510	53	21	- 27	+ 11,4	+ 4,1	- 5,0	+ 1,6	+ 0,8	- 1,0
Marcilly-en-Gault	754	745	756	743	- 9	11	- 13	- 1,2	+ 1,5	- 1,7	- 0,2	+ 0,3	- 0,3
La Marolle-en-Sologne	354	380	398	366	26	18	- 32	+ 7,3	+ 4,7	- 8,0	+ 1,0	+ 0,9	- 1,7
Millançay	667	759	743	775	92	- 16	32	+ 13,8	- 2,1	+ 4,3	+ 1,9	- 0,4	+ 0,8
Montrieux-en-Sologne	524	599	643	662	75	44	19	+ 14,3	+ 7,3	+ 3,0	+ 1,9	+ 1,4	+ 0,6
Neung-sur-Beuvron	1 111	1 177	1 246	1 218	66	69	- 28	+ 5,9	+ 5,9	- 2,2	+ 0,8	+ 1,1	- 0,5
Saint-Viâtre	1 157	1 188	1 265	1 212	31	77	- 53	+ 2,7	+ 6,5	- 4,2	+ 0,4	+ 1,3	- 0,9
Veilleins	180	141	156	161	- 39	15	5	- 21,7	+ 10,6	+ 3,2	- 3,4	+ 2,0	+ 0,6
Vernou-en-Sologne	523	572	613	623	49	41	10	+ 9,4	+ 7,2	+ 1,6	+ 1,3	+ 1,4	+ 0,3
Villeny	334	358	406	498	24	48	92	+ 7,2	+ 13,4	+ 22,7	+ 1,0	+ 2,5	+ 4,2
Yvoy-le-Marron	534	595	612	693	61	17	81	+ 11,4	+ 2,9	+ 13,2	+ 1,6	+ 0,6	+ 2,5
Sologne des Étangs	7 854	8 396	8 752	8 696	542	356	- 56	+ 6,9	+ 4,2	- 0,6	+ 1,0	+ 0,8	- 0,1
Loir-et-Cher	314 933	325 182	331 280	332 769	10 249	6 098	1 489	+ 3,3	+ 1,9	+ 0,4	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,1
Centre-Val de Loire	2 439 962	2 520 019	2 556 835	2 577 866	80 057	36 816	21 031	+ 3,3	+ 1,5	+ 0,8	+ 0,5	+ 0,3	+ 0,2
France métropolitaine								+ 5,0	+ 2,7	+ 2,2	+ 0,7	+ 0,5	+ 0,4

D'après source : INSEE - RP

### DYNAMIQUE DES NAISSANCES ET ATTRACTIVITÉ

#### COMPOSANTES DE L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE



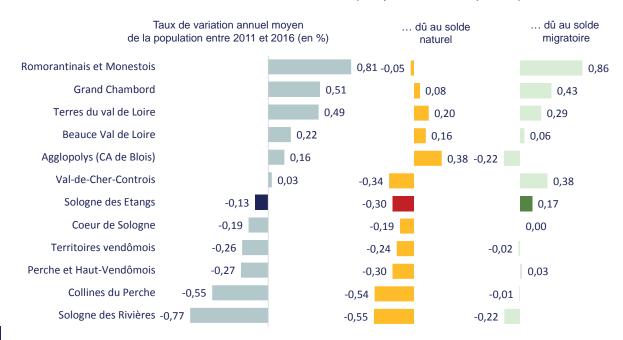
D'après source : INSEE - RP

DÉFINITIONS

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période.

#### COMPOSANTES DE L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DES EPCI DU LOIR-ET-CHER



D'après source : INSEE - RP 2011 et 2016

### Un apport migratoire qui se contracte

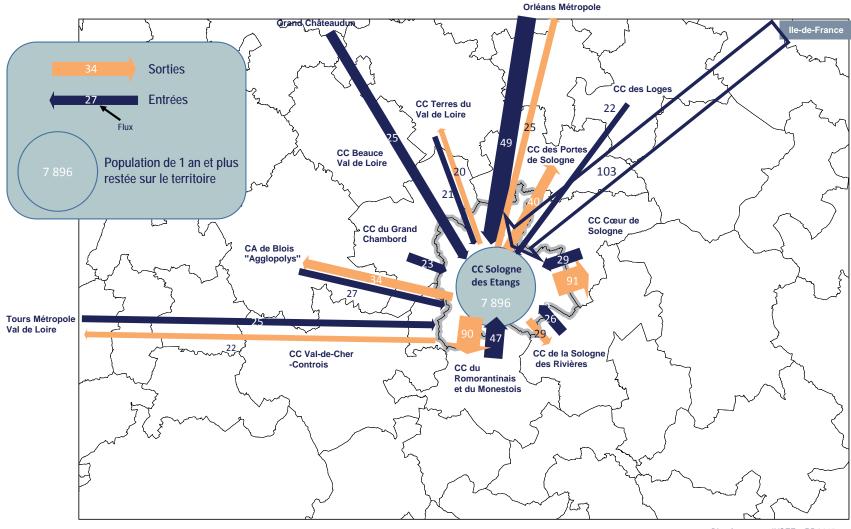
> Le solde migratoire, important de 1990 à 2010, est à son niveau le plus bas depuis la fin des années 1970. Il ne suffit plus à compenser les pertes naturelles (restées contenues depuis le début des années 2000).

- > L'écart entre le nombre de décès et celui des naissances se creuse davantage chaque année depuis 2012. En 2016, l'état civil comptait quasiment 1 naissance pour 2 décès dans le territoire, ce qui laisse présager une aggravation du déficit naturel dans les chiffres du recensement pour les années à venir.
- > Malgré l'arrivée de nouveaux habitants, le territoire semble perdre de son attractivité avec un apport migratoire passé de 500 sur la période 2006-2011 à 73 nouveaux arrivants sur la période 2011-2016 (7 fois moins).

### DES MOUVEMENTS RÉSIDENTIELS RELATIVEMENT IMPORTANTS

### LES MIGRATIONS RÉSIDENTIELLES ENTRE LA SOLOGNE DES ÉTANGS ET LES AUTRES TERRITOIRES AU COURS DE L'ANNÉE 2014

- > Bien qu'ils se soient réduits, les mouvements résidentiels sont encore conséquents.
- > Au cours de l'année 2014, 610 habitants sont venus s'installer dans le périmètre, ce qui représente 7 % de la population. Ils provenaient principalement d'Ile-de-France, d'Orléans Métropole, du Romorantinais et Monestois et des communautés voisines.
- > Dans certaines communes, la proportion de nouveaux arrivants peut être très élevée : jusqu'à 18 % à Yvoy-le-Marron, 13 % à Montrieux en Sologne.
- > En sens inverse, plus d'un tiers des personnes ayant quitté le territoire a rejoint la communauté du Romorantinais et du Monestois ou celle de Coeur de Sologne.
- > A la faveur de ces échanges, au cours de l'année 2014, le gain de population concerne tous les âges hormis la tranche des 15-29 ans (âge des départs massifs pour la poursuite d'études ou le premier emploi) dont le solde est déficitaire.
- > A l'échelle de la communauté de communes, au cours de cette même année, 9,3 % des habitants avaient changé de logement dont 7,2 % en provenance d'une autre commune.

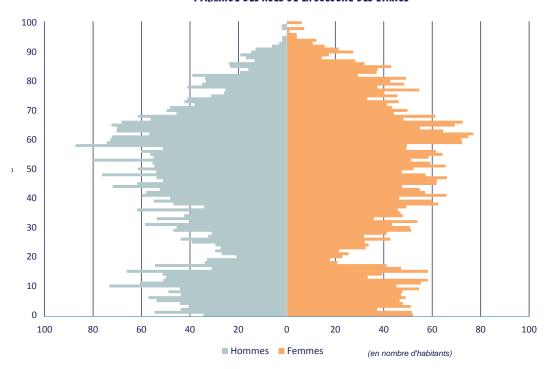


D'après source : INSEE - RP 2015

### UN VIEILLISSEMENT PARTICULIÈREMENT MARQUÉ

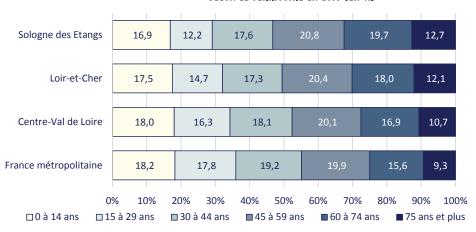
- > La **population** de la Sologne des Etangs est **vieillissante**. Près d'un habitant sur 3 est un senior (60 ans ou plus), de surcroît, le déficit de jeunes adultes (15-29 ans) y est particulièrement marqué, davantage encore qu'au niveau départemental, lui-même largement déficitaire sur cette tranche d'âge.
- > Ce déséquilibre entraîne un indice de vieillesse de **114 personnes de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans**, qui place le territoire au 8<sup>e</sup> rang des communautés de communes du Loir-et-Cher (entre le Romorantinais et Monestois et le Val-de-Cher Controis), à un niveau bien plus important que celui du département (100) ou de la région (87).
- > Cependant, toutes les communes du territoires ne sont pas égales face au vieillissement de la population. La commune de Villeny se distingue tout particulièrement avec un indice de vieillesse comparativement bas (68) alors que Veilleins figure parmi les plus âgées de la communauté (205).
- > L'âge moyen des habitants est de 44,9 ans (contre 43,5 ans dans le département, 42,0 ans en région). En 5 ans, c'est dans ce territoire qu'il a le plus rapidement progressé faisant passer la communauté du 5<sup>e</sup> au 8<sup>e</sup> rang (+ 1,7 an).

#### PYRAMIDE DES ÂGES DE LA SOLOGNE DES ÉTANGS



D'après source : INSEE - RP 2015

#### RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR GRANDE TRANCHE D'ÂGE SELON LE TERRITOIRE EN 2015 (EN %)



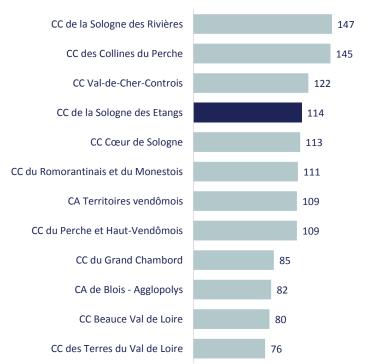
D'après source : INSEE - RP 2015

#### INDICE DE VIEILLESSE PAR TERRITOIRE EN 2015



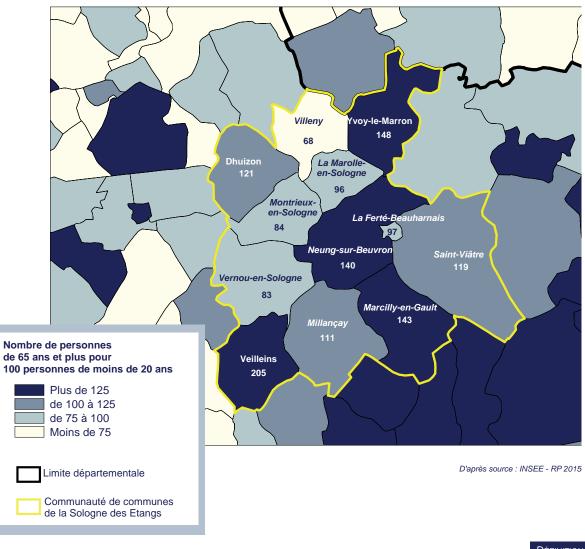
D'après source : INSEE - RP 2015

#### INDICE DE VIEILLESSE PAR EPCI EN 2015



D'après source : INSEE - RP 2015

#### INDICE DE VIEILLESSE DES COMMUNES EN 2015



DÉFINITION

L'indice de vieillesse est le rapport de la population des 65 ans et plus à celle des moins de 20 ans. Un indice autour de 100 indique que les 65 ans ou plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire. Plus l'indice est élevé, plus le vieillissement est important ; plus il est faible, plus le rapport est favorable aux jeunes.

### UN NIVEAU DE FORMATION PLUTÔT FAIBLE

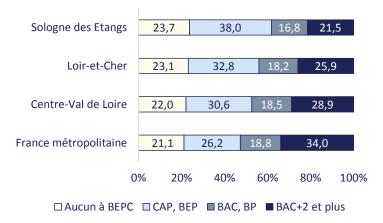
# Comparativement moins de personnes titulaires d'un BAC +2 ou plus

- > La structure de la population non scolarisée de 20 à 64 ans selon le niveau de formation se distingue légèrement de celle du Loir-et-Cher. On note en effet, en Sologne des Etangs, une proportion plus élevée de titulaires d'un CAP/BEP (au 1er rang des communautés du Loir-et-Cher) au détriment des titulaires d'un niveau baccalauréat ou plus.
- > Le contraste avec la France métropolitaine est encore plus visible. La proportion de diplômés d'un CAP/BEP dans le territoire est de 12 points plus élevée qu'au niveau national, alors que celle des diplômés d'études supérieures y est 13 points plus faible.

#### La présence des cadres se renforce

- > Malgré la faible proportion de détenteurs d'un diplôme du supérieur, la présence des cadres et des professions intellectuelles tend à se renforcer (+ 29,1 % par rapport à 2010), notamment à Neungsur-Beuvron, St-Viâtre ou Villeny. C'est en Sologne des Etangs que cette hausse a été la plus forte (comparée aux autres communautés du département).
- > En revanche, c'est le **territoire dans lequel le nombre d'artisans**, **commerçants et chefs d'entreprise a le plus fortement diminué** ( 19,7 % en 5 ans), notamment à Dhuizon.

#### RÉPARTITION DE LA POPULATION DE 20 À 64 ANS SORTIE DU SYSTÈME SCOLAIRE SELON LE DERNIER DIPLÔME OBTENU (EN %)



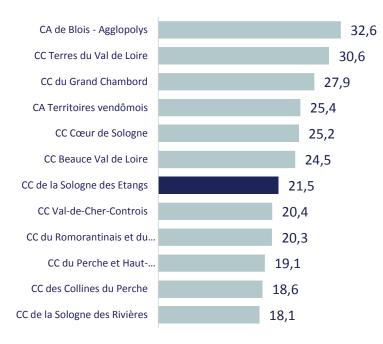
D'après source : INSEE - RP 2015

#### RÉPARTITION DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS OU PLUS DE LA SOLOGNE DES ÉTANGS SELON LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE EN 2015

	Sologne o	les Étangs	Réparti	tion en %
	Nombre	Évolution en %	СС	Loir-et- Cher
Ensemble	7 151	-1,1	100	100
Agriculteurs exploitants	101	14,0	1,4	1,2
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	298	-19,7	4,2	5,1
Cadres et professions intellectuelles supérieures	302	29,1	4,2	3,2
Professions intermédiaires	732	3,3	10,2	9,8
Employés	1 337	5,5	18,7	17,5
Ouvriers	1 269	-6,6	17,8	18,8
Retraités	2 456	-2,7	34,3	34,9
Autres personnes sans activité professionnelle	656	-3,8	9,2	9,4

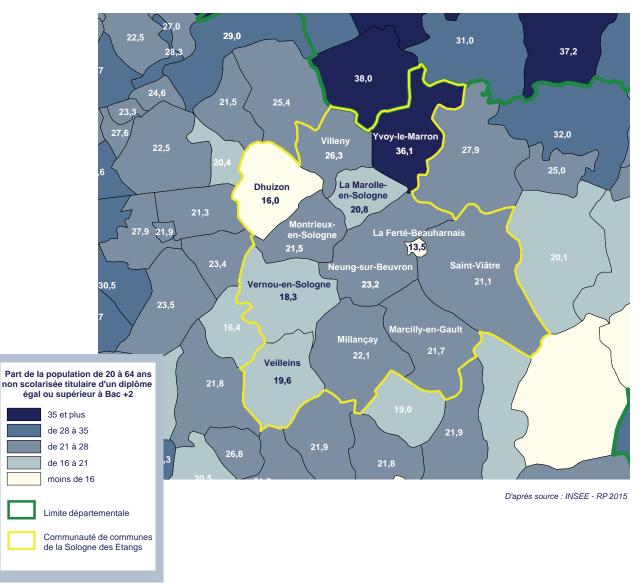
D'après source : INSEE - RP 2010 et 2015

#### PART DE LA POPULATION DE 20 À 64 ANS NON SCOLARISÉE TITULAIRE D'UN DIPLÔME AU MOINS ÉQUIVALENT À BAC +2 EN 2015 (EN %)



D'après source : INSEE - RP 2015

### 



### L'IMAGE D'UNE POPULATION "TRÈS ACTIVE"

#### NOMBRE D'ACTIFS DE 15 À 64 ANS ET TAUX D'ACTIVITÉ PAR ÂGE EN 2015 (EN %)

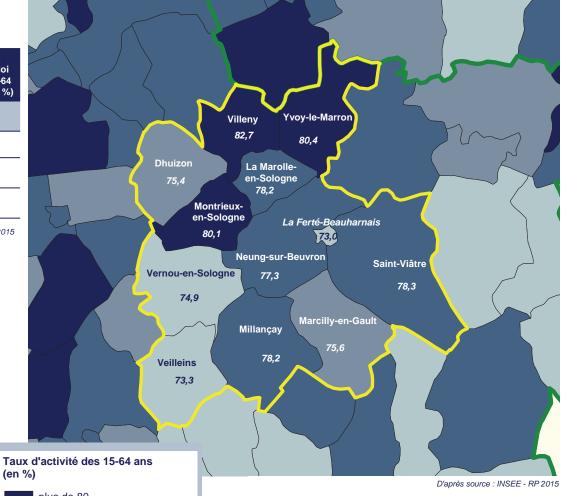
	Nombre d'actifs de		Taux d'emploi				
	15 à 64 ans	Ensemble 15-64 ans	15-24 ans	25-54 ans	55-64 ans	Femmes	des 15-64 ans (en %)
Sologne des Étangs	3 947	77,4	49,5	94,6	51,0	75,2	69,3
Loir-et-Cher	148 659	75,0	47,3	92,2	50,1	72,4	65,6
Centre-Val de Loire	1 176 228	74,6	44,9	91,9	50,9	72,0	64,9
France métropolitaine		73,8	41,6	90,7	52,5	70,8	63,7

D'après source : INSEE - RP 2015

### Taux d'emploi élevé et faible précarité

- > 3 950 actifs (occupés ou au chômage) âgés de 15 à 64 ans habitent le territoire en 2015.
- > Le taux d'activité de la communauté de communes est assez élevé (77,4 %) et supérieur à celui du département et de la région (respectivement 75,0 % et 74,6 %). Aucune des communes de la Sologne des Étangs n'a un taux d'activité inférieur à 73 %. Elle se place au 3e rang des EPCI du département.
- > Ce constat touche toutes les catégories d'actifs et plus particulièrement les femmes et les 25-54 ans.
- > Le taux d'emploi est également élevé (environ 4 points de plus que pour le département ou la région).
- > On observe une fréquence moindre des situations de précarité parmi les salariés (CDD, intérim, contrats aidés, etc.).

# TAUX D'ACTIVITÉ DES 15-64 ANS EN 2015 (EN %)



(en %)

plus de 80 de 77 à 80

de 75 à 77 de 70 à 75 moins de 70

Limite départementale

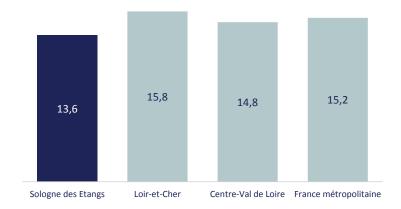
Communauté de communes de la Sologne des Etangs

MÉTHODOLOGIE

Le taux d'activité des 15 à 64 ans est le rapport entre le nombre d'actifs âgés de 15 à 64 ans (actifs occupés et chômeurs) et la population totale de cette classe d'âge.

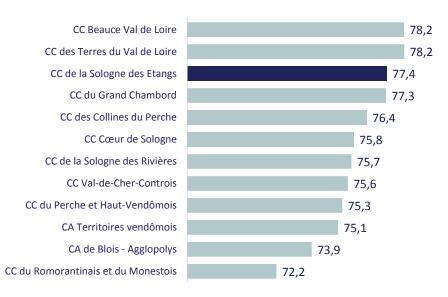
Le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe. Il exclut donc les chômeurs.

#### PART DES SALARIÉS EN CONTRAT PRÉCAIRE\* EN 2015 (EN %)



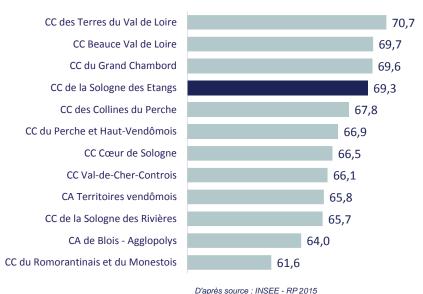
D'après source : INSEE - RP 2015 \* statuts d'emploi qui ne sont pas des contrats à durée indéterminée : intérim, contrats à durée déterminée, apprentis, stagiaires et les contrats aidés.

#### TAUX D'ACTIVITÉ DES 15-64 ANS EN 2015 PAR EPCI (EN %)



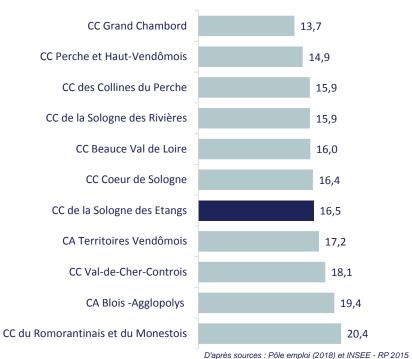
D'après source : INSEE - RP 2015

#### TAUX D'EMPLOI DES 15-64 ANS EN 2015 PAR EPCI (EN %)

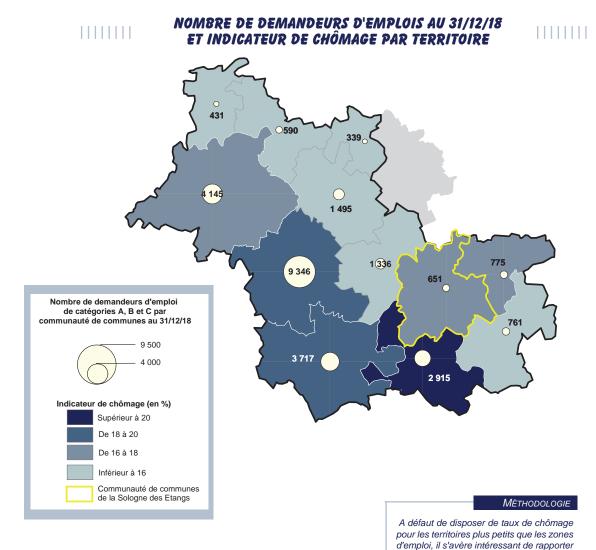


### UN NIVEAU DE CHÔMAGE RELATIVEMENT CONTENU

#### INDICATEUR DE CHÔMAGE PAR EPCI AU 31/12/18



\*Nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B et C au 31/12/2018 / population active de 15 à 64 ans en 2015



> La majorité des communes de la Sologne des Etangs se situe sur la zone > Fin 2018, le taux de chômage de la zone d'emploi d'Orléans se situe à d'emploi d'Orléans, laquelle s'étend sur un vaste territoire. Les autres com- 7,6 % près d'un point en dessous du taux du Loiret et du niveau national munes se partagent entre la zone d'emploi de Blois pour Vernou-en-Sologne (8,5 %). et de celle de Romorantin-Lanthenay (Veilleins, Millancay et Marcilly-en-Gault).

population active locale. \*L'indicateur de chômage mesure la part des demandeurs d'emploi de cat. A, B et C (ici au 31/12/18) dans le total de la population active agée de 15 à 64 ans en 2015.

le nombre des demandeurs d'emploi à la

- > Au 31 décembre 2018, la communauté de la Sologne des Etangs comptait 651 demandeurs d'emploi (catégories A, B et C), parmi lesquels 352 n'avaient pas du tout travaillé dans le mois (catégorie A).
- > Globalement, le nombre de demandeurs d'emploi des 3 catégories (ABC) n'a cessé de progresser enregistrant une hausse de près de 70 % entre 2010 et 2018.
- > Ce constat s'explique par l'augmentation de la part des chômeurs n'ayant pas travaillé au cours du dernier mois (cat. A) mais également par une nette progression des demandeurs ayant travaillé (cat. B et C) soit 140 personnes de plus sur la période, signe d'une précarisation croissante des emplois avec des allers et retours plus fréquents sur le marché du travail.
- > Parmi les demandeurs d'emploi du périmètre communautaire (dont la particularité est d'être à cheval sur 3 zones d'emploi), la part des inscrits ayant plus de 50 ans est très importante (supérieure aux autres territoires de référence).

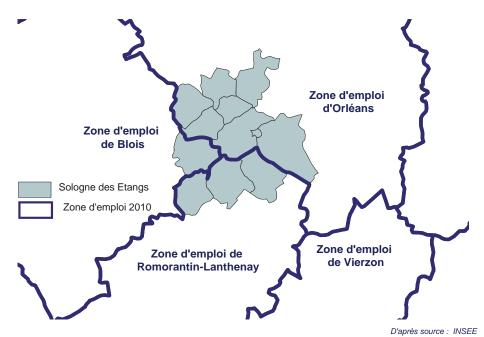
#### DÉFINITIONS

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

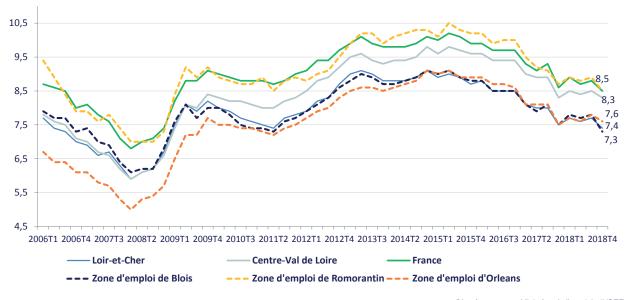
#### Demandeurs d'emploi de catégorie A, B C

- A: Personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi quel que soit le type de contrat (CDI, CDD, à temps plein, à temps partiel, temporaire ou saisonnier)
- **B** : Personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi
- C : Personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi

#### LES ZONES D'EMPLOI ET LA SOLOGNE DES ÉTANGS

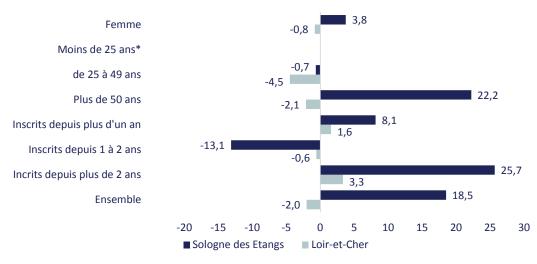


ÉVOLUTION COMPARÉE DU TAUX DE CHÔMAGE (EN %)



D'après sources : Ministère de l'emploi - INSEE \* Estimations provisoires

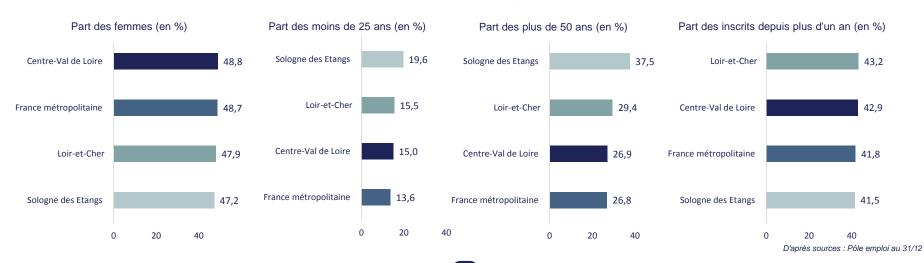
#### ÉVOLUTION COMPARÉE DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI DE CATÉGORIE A EN 2018 (EN %)



<sup>\*</sup> données non significatives

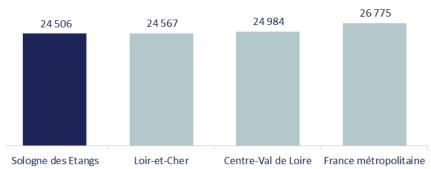
D'après source : Pôle emploi au 31/12

#### PROPORTION DE CERTAINES POPULATIONS DANS LE TOTAL DES DEMANDEURS D'EMPLOI DE CATÉGORIE A AU 31 DÉCEMBRE 2018 SELON LE TERRITOIRE

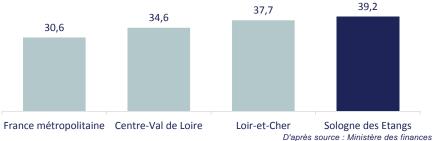


### UN NIVEAU DE REVENU PLUTÔT MODÉRÉ





#### PART DES PENSIONS ET RETRAITES DANS LE TOTAL DES REVENUS EN 2016 (EN %)

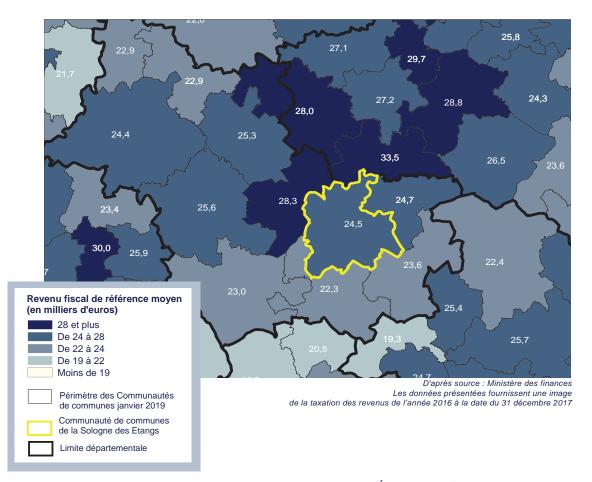


Les données présentées fournissent une image de la taxation des revenus de l'année 2016 à la date du 31 décembre 2017

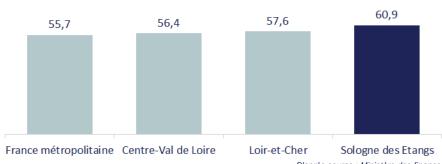
### Des disparités de revenus au sein du territoire

- > Le niveau de vie de la population de la Sologne des Étangs est **proche de celui du Loir-et-Cher** (qui se situe au 44e rang des départements français).
- > Le revenu fiscal de référence est en moyenne de **24 506 € en 2016** (6<sup>e</sup> rang des communautés du département). Localement, il apparaît **plus élevé** dans les communes situées en bordure du Loiret et en périphérie de Romorantin-Lanthenay.
- > 39,2 % des revenus des ménages du territoire correspondent à des pensions ou retraites, proportion voisine de celle du Loir-et-Cher, mais nettement supérieure à celle de la France (30 %). Les seniors jouent par conséquent un rôle important dans l'économie locale.
- > La proportion de foyers non imposés (près de 61 % des ménages) paraît toutefois plus forte qu'au niveau départemental (+ 3,3 points).

#### REVENU FISCAL DE RÉFÉRENCE MOYEN 2016 (EN MILLIERS D'EUROS)



#### PART DES FOYERS NON IMPOSÉS EN 2016 (EN %)



D'après source : Ministère des finances Les données présentées fournissent une image de la taxation des revenus de l'année 2016 à la date du 31 décembre 2017

#### PART DES PENSIONS ET RETRAITES REVENU FISCAL DE RÉFÉRENCE MOYEN 2016 PAR EPCI (EN EUROS) PART DES FOYERS NON IMPOSÉS EN 2016 SELON L'EPCI (EN %) DANS LE TOTAL DES REVENUS (EN %) 28 304 33,5 50,3 CC du Grand Chambord CC du Grand Chambord 28 029 30,7 51,0 CC des Terres du Val de Loire CC des Terres du Val de Loire 25 629 34,8 53,9 Agglopolys - CA de Blois Agglopolys - CA de Blois 33,5 57,5 25 268 CC Beauce Val de Loire CC Beauce Val de Loire CC Cœur de Sologne 24 744 38,6 CC Cœur de Sologne 57,7 39,2 CC de la Sologne des Etangs 24 506 58,8 CA Territoires vendômois 24 384 38,0 CA Territoires vendômois CC de la Sologne des Rivières 59,0 23 643 60,9 44,5 CC de la Sologne des Rivières CC de la Sologne des Etangs 42,1 CC Val-de-Cher-Controis 23 049 CC Val-de-Cher-Controis 61,6 22 904 41,0 61,7 CC du Perche et Haut-Vendômois CC du Perche et Haut-Vendômois CC du Romorantinais et du 22 869 45,2 61,7 CC des Collines du Perche

22 269

D'après source : Ministère des finances

61,7

Les données présentées fournissent une image de la taxation des revenus de l'année 2016 à la date du 31 décembre 2017

Monestois

CC des Collines du Perche

CC du Romorantinais et du

Monestois

41,8

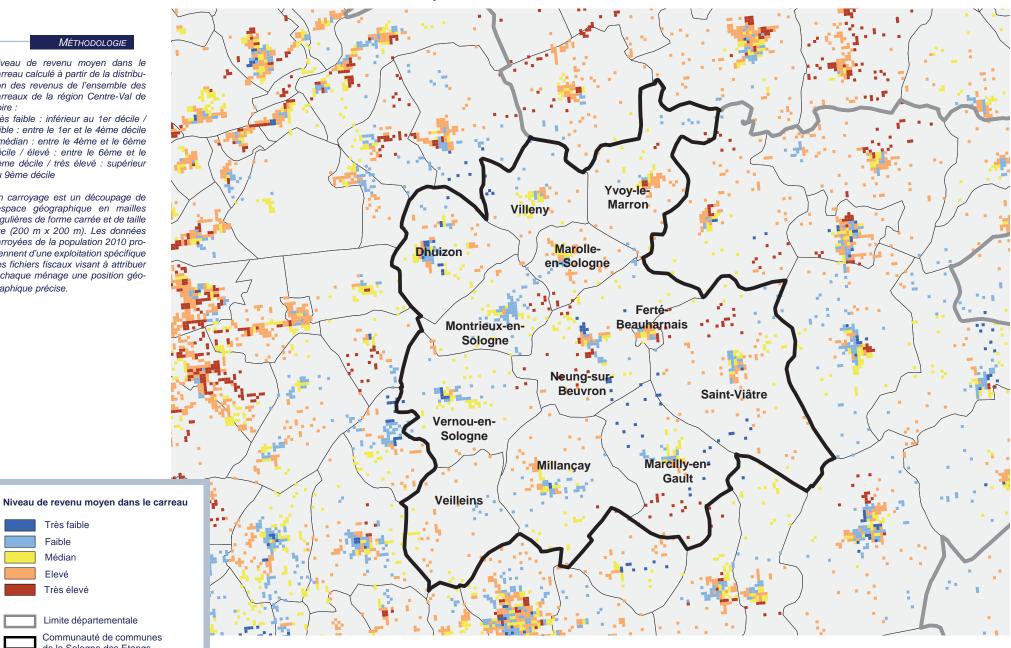
#### REVENUS FISCAUX LOCALISÉS DES MÉNAGES EN 2010

#### MÉTHODOLOGIE

Niveau de revenu moyen dans le carreau calculé à partir de la distribution des revenus de l'ensemble des carreaux de la région Centre-Val de

Très faible : inférieur au 1er décile / faible : entre le 1er et le 4ème décile / médian : entre le 4ème et le 6ème décile / élevé : entre le 6ème et le 9ème décile / très élevé : supérieur au 9ème décile

Un carroyage est un découpage de l'espace géographique en mailles régulières de forme carrée et de taille fixe (200 m x 200 m). Les données carroyées de la population 2010 proviennent d'une exploitation spécifique des fichiers fiscaux visant à attribuer à chaque ménage une position géographique précise.



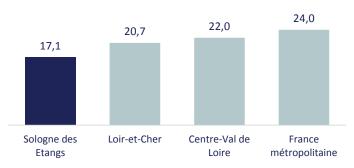
Limite départementale

de la Sologne des Etangs

Très faible Faible Médian Elevé Très élevé

### DES FRAGILITÉS SOCIALES PLUS NOMBREUSES AU CŒUR DU TERRITOIRE

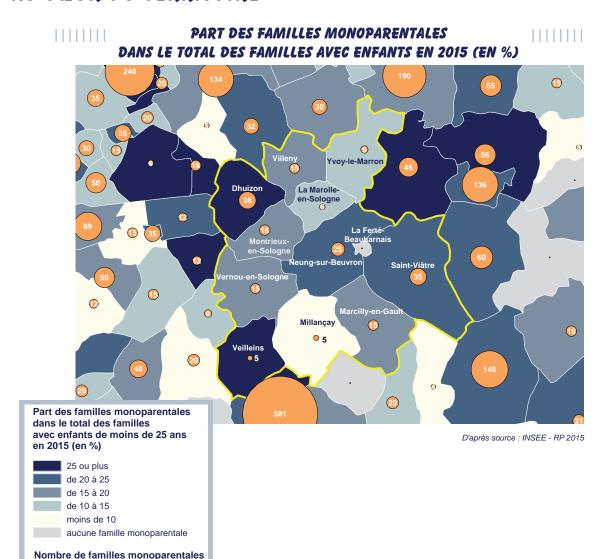
#### PART DES FAMILLES MONOPARENTALES DANS LE TOTAL DES FAMILLES AVEC ENFANTS DE MOINS DE 25 ANS EN 2015 (EN %)



D'après source : INSEE - RP 2015

## Des indicateurs sociaux peu défavorables dans l'ensemble

- > La Sologne des Étangs compte **185 familles monoparentales** en 2015, soit 17 % des familles avec enfants âgés de moins de 25 ans. Cette proportion est sensiblement plus faible que dans les autres territoires de référence (7 points de moins qu'en moyenne métropolitaine), le territoire se situant au 5<sup>e</sup> rang des EPCI du département. Ces familles sont plus fréquemment que d'autres sujettes à une certaine fragilité économique.
- > Avec 79 foyers allocataires du RSA (Revenu de solidarité active) fin 2017 la communauté de communes enregistre un des plus faible ratio du département : 17 allocataires pour 1 000 personnes âgées de 20 à 64 ans, soit 2 fois moins qu'en moyenne départementale. Au total, avec les ayants-droit 140 personnes sont couvertes par le dispositif.
- > Parallèlement, **273 personnes percevaient la prime pour l'emploi** permettant de compléter des revenus du travail très modestes (selon les modalités en vigueur fin 2017). 25 d'entre elles étaient allocataires du RSA.
- > La **proportion de jeunes non insérés** apparaît également dans la bonne moyenne : 90 jeunes ne sont ni en emploi, ni en formation. Ils représentent **13,4** % des jeunes habitants le territoire **contre 18,2** % en moyenne **pour le Loir-et-Cher** et 16,8 % au niveau de la métropole.



250

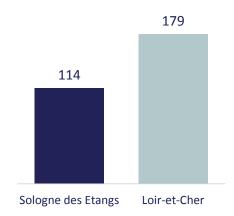
100 30

Limite départementale

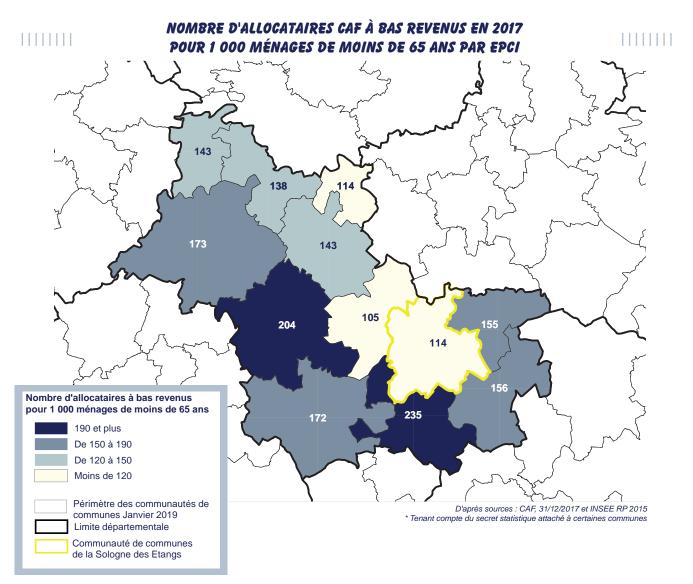
Communauté de communes

de la Sologne des Etangs

#### NOMBRE D'ALLOCATAIRES CAF À BAS REVENUS EN 2017 POUR 1 000 MÉNAGES DE MOINS DE 65 ANS PAR TERRITOIRE



D'après sources : CAF, 31/12/2017 et INSEE RP 2015 \*Tenant compte du secret statistique attaché à certaines communes



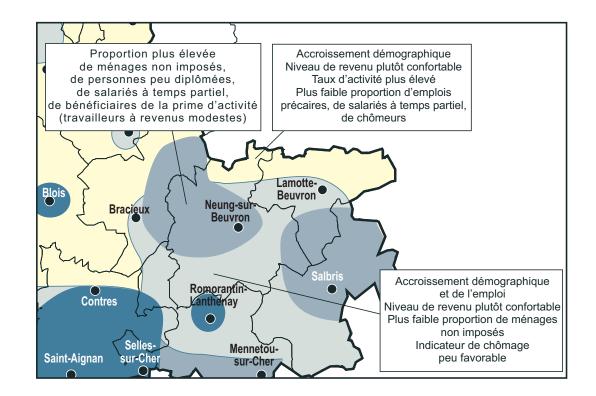
## CARTE DE SYNTHÈSE DES INDICATEURS SOCIAUX

# Un taux de pauvreté moindre

> Les situations de pauvreté ne sont pas rares en Sologne des Etangs, mais sont bien **moins importantes qu'ailleurs.** Elles touchent **10,6 % des ménages** en 2015 (dernier chiffre disponible).

11111111

- > A titre de comparaison, le taux de pauvreté est proche de 13 % pour le Loir-et-Cher et la région Centre-Val de Loire et atteint presque 15 % pour la France métropolitaine.
- > La proportion d'allocataires CAF à bas revenus au sein de la population est particulièrement faible également : 114 pour 1 000 ménages contre 179 pour le Loir-et-Cher fin 2017.
- > Le territoire est donc plutôt bien positionné pour un ensemble d'indicateurs sociaux. La présence d'un parc social assez peu développé peut expliquer pour partie cette situation assez favorable. Toutefois, on y repère certaines fragilités (forte proportion de ménages non imposés, recul de l'emploi, proportion plutôt élevée de salariés à temps partiel, de personnes peu diplômées, etc.) et les difficultés sont plus marquées dans les communes situées au coeur du territoire.





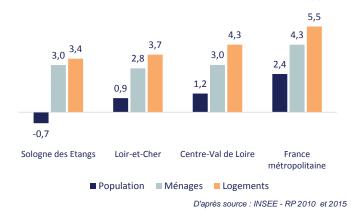
Carte de synthèse réalisée à partir d'une vingtaine d'indicateurs : évolution de population, indice de vieillesse, niveaux de revenus, part des foyers non imposés, taux de pauvreté, allocataires CAF à bas revenus, part des familles monoparentales, des familles nombreuses, des personnes faiblement diplômées, des jeunes ni en emploi ni en formation, taux d'activité et taux d'activité des femmes, proportion de salariés précaires, à temps partiel, évolution de l'emploi total et de l'emploi salarié privé (hors agriculture), indicateur de chômage, chômeurs de longue durée, bénéficiaires du RSA, de la prime d'activité.

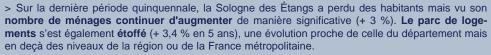
Observatoire de l'Economie et des Territoires à partir de sources diverses

# LE PARC DE LOGEMENTS

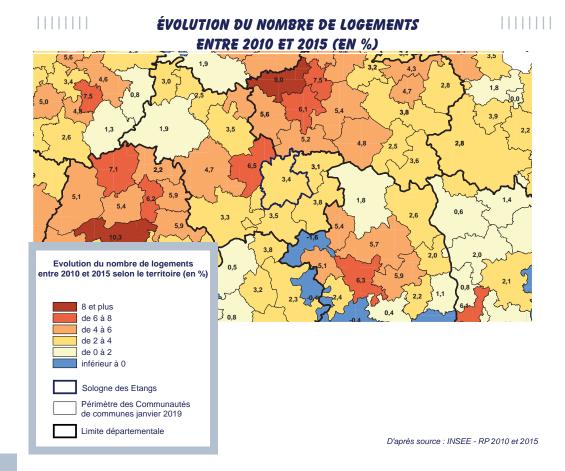
# UNE ÉVOLUTION MODÉRÉE DU PARC DE LOGEMENTS

#### ÉVOLUTION COMPARÉE DE LA POPULATION, DU NOMBRE DE MÉNAGES ET DE LOGEMENTS SUR LA DERNIÈRE PÉRIODE INTERCENSITAIRE SELON LE TERRITOIRE (EN %)

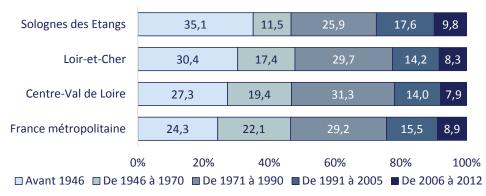




- > À l'image de la tendance nationale, la croissance du nombre de logements a été plus rapide que celle des ménages : 176 logements pour 114 ménages supplémentaires.
- > Le nombre des résidences secondaires et des logements occasionnels s'est contracté de 0,9 % (un recul beaucoup moins marqué qu'en Loir-et-Cher ou en France métropolitaine). L'évolution la plus significative concerne les logements vacants en hausse de 13,9 % ; elle est cependant plus faible que celle observée dans les territoires de référence.
- > La Sologne des Étangs totalise fin 2015 environ 5 310 logements (dont 95 % de maisons).
- > Le parc de résidences principales de la communauté se distingue aussi par **une forte proportion de logements anciens**, notamment dans le sud du territoire : 35,1% datent d'avant 1946 (4,7 points de plus qu'en Loir-et-Cher et 7,8 points de plus qu'en région Centre-Val de Loire).

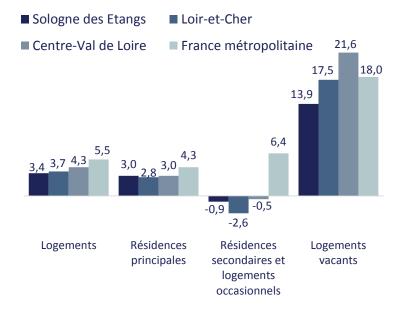


### RÉPARTITION DES RÉSIDENCES PRINCIPALES PAR TERRITOIRE SELON LA PÉRIODE D'ACHÈVEMENT EN 2015 (EN %)

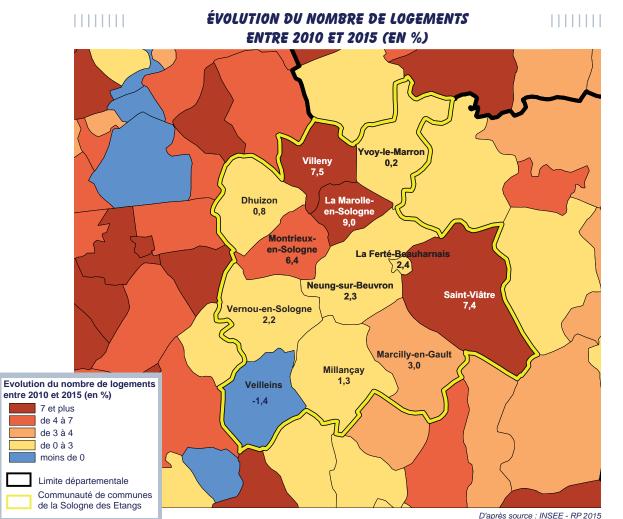


D'après source : Source : Insee, RP2015 exploitation principale. - Résidences principales construites avant 2013

#### ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS PAR TYPE DE RÉSIDENCE ENTRE 2010 ET 2015 (EN %)



D'après source : INSEE - RP 2010 et 2015



DÉFINITION

Un logement est défini du point de vue de son utilisation. C'est un local utilisé pour l'habitation :

- séparé, c'est-à-dire complètement fermé par des murs et cloisons, sans communication avec un autre local si ce n'est par les parties communes de l'immeuble (couloir, escalier, vestibule, ...) ;
- indépendant, à savoir ayant une entrée d'où l'on a directement accès sur l'extérieur ou les parties communes de l'immeuble, sans devoir traverser un autre local.

Les logements sont répartis en quatre catégories : résidences principales, résidences secondaires, logements occasionnels, logements vacants.

Il existe des logements ayant des caractéristiques particulières, mais qui font tout de même partie des logements au sens de l'Insee : les logements-foyers pour personnes âgées, les chambres meublées, les habitations précaires ou de fortune (caravanes, mobile home, etc.).

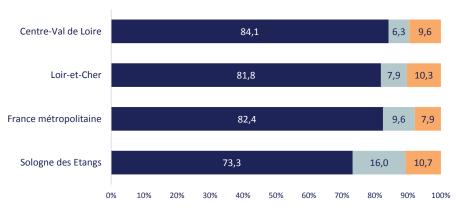
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS ENTRE 2010 ET 2015 SELON LE TERRITOIRE (EN %)

	Logements			Rési	idences princi	pales	Résidences secondaires et logements occasionnels			Logements vacants		
	2010	2015	Evol. (en %)	2010	2015	Evol. (en %)	2010	2015	Evol. (en %)	2010	2015	Evol. (en %)
Dhuizon	718	723	+ 0,8	589	571	- 3,1	72	79	+ 10,0	57	73	+ 29,4
La Ferté-Beauharnais	335	343	+ 2,4	240	242	+ 1,0	68	67	- 1,9	27	34	+ 26,4
Marcilly-en-Gault	474	488	+ 3,0	341	357	+ 4,4	87	85	- 1,7	45	46	+ 1,6
La Marolle-en-Sologne	235	256	+ 9,0	166	184	+ 10,6	35	44	+ 25,4	33	28	- 16,9
Millançay	450	456	+ 1,3	327	338	+ 3,4	85	70	- 17,6	38	48	+ 26,3
Montrieux-en-Sologne	356	379	+ 6,4	276	287	+ 4,1	58	45	- 22,3	22	47	+ 110,2
Neung-sur-Beuvron	713	729	+ 2,3	524	538	+ 2,7	98	96	- 2,2	92	96	+ 4,4
Saint-Viâtre	729	783	+ 7,4	540	572	+ 5,9	126	128	+ 0,9	63	84	+ 33,6
Veilleins	114	112	- 1,4	69	73	+ 5,6	32	30	- 6,0	13	9	- 28,2
Vernou-en-Sologne	361	370	+ 2,2	267	270	+ 1,1	52	75	+ 44,9	43	25	- 42,2
Villeny	272	292	+ 7,5	177	204	+ 15,1	71	62	- 12,4	24	26	+ 10,2
Yvoy-le-Marron	381	381	0,0	262	257	- 1,7	75	71	- 6,1	43	53	+ 22,7
Sologne des Étangs	5 137	5 313	+ 3,4	3 778	3 892	+ 3,0	860	852	- 0,9	499	568	+ 13,9
Loir-et-Cher	175 344	181 820	+ 3,7	144 677	148 749	+ 2,8	14 730	14 342	- 2,6	15 937	18 729	+ 17,5
Centre-Val de Loire	1 306 428	1 363 050	+ 4,3	1 112 753	1 146 494	+ 3,0	85 975	85 556	- 0,5	107 700	131 000	+ 21,6
France métropolitaine			+ 5,5			+ 4,3			+ 6,4			+ 18,0

D'après source : INSEE - RP 2010 et 2015

# UNE VACANCE IMPORTANTE QUI PROGRESSE À UN RYTHME SOUTENU

#### STRUCTURE COMPARÉE DU PARC DE LOGEMENTS EN 2015 (EN %)

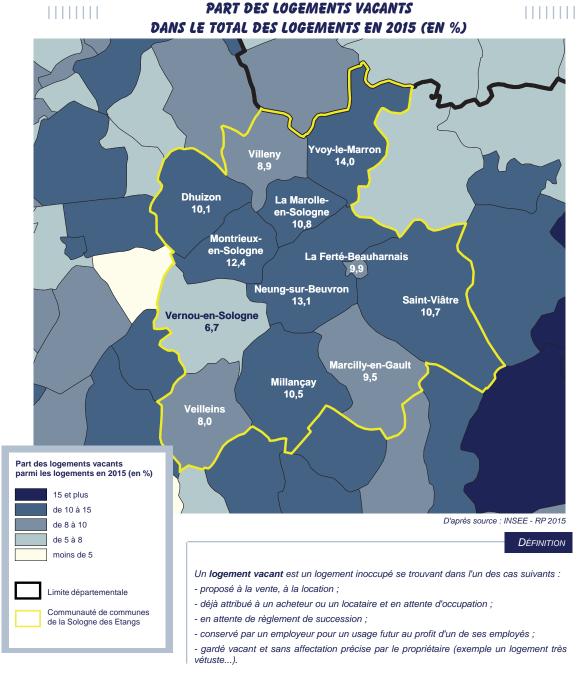


■ Résidences principales ■ Résidences secondaires et logements occasionnels ■ Logements vacants

D'après source : INSEE - RP 2015

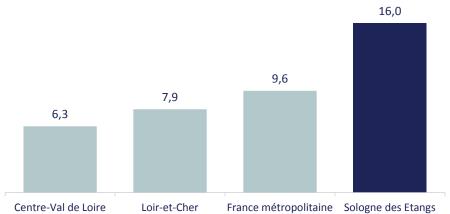
# Près de 11 % des logements sont vacants

- > Au cours de la période 2010-2015, le nombre de logements vacants a **progressé de 13,9** % (l'équivalent de 70 logements supplémentaires), **une augmentation soutenue** mais néanmoins **moins rapide** que les évolutions constatées dans le département et la région (respectivement + 17,5 % et + 21,6 %).
- > En 2015, au total sur le territoire communautaire, près de 600 logements demeurent ainsi inoccupés, soit **10,7 % du parc**, une proportion voisine de celle du Loir-et-Cher (10,3 %) mais supérieure au ratio régional. Comme au niveau national, cette part n'a cessé de progresser depuis la fin des années 1990.
- > Au sein du territoire, ce phénomème touche la plupart des communes. Il apparaît particulièrement marqué à Neung-sur-Beuvron, Yvoy-le-Marron ou Montrieux-en-Sologne. Vernou-en-Sologne semble un peu épargnée.



# UN PARC DE RÉSIDENCES SECONDAIRES TRÈS IMPORTANT...

#### PART DES RÉSIDENCES SECONDAIRES ET DES LOGEMENTS OCCASIONNELS DANS LE TOTAL DES LOGEMENTS EN 2015 (EN %)

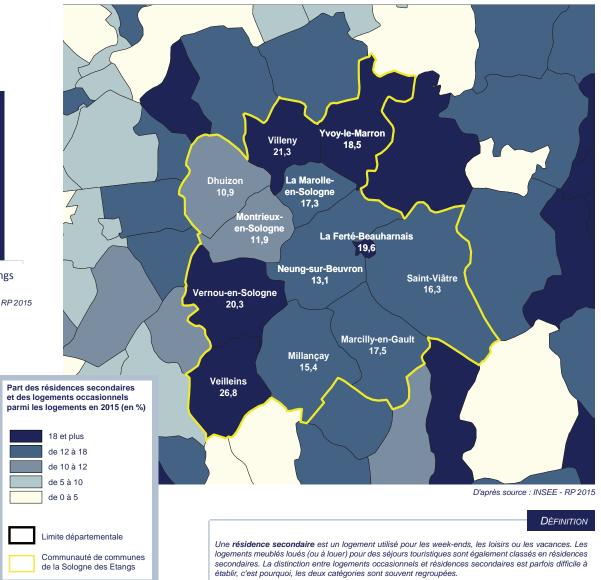


D'après source : INSEE - RP 2015

# ... mais en légère diminution

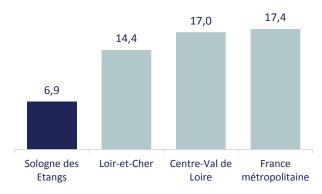
- > La Sologne des Etangs totalise plus de 850 résidences secondaires ou logements occasionnels. Bien qu'en diminution depuis le début des années 1990, ce parc demeure plutôt étoffé et représente 16 % des logements (une proportion deux fois plus importante qu'en Loir-et-Cher). Ce ratio situe la Sologne des Etangs au 4e rang des communautés de communes du département.
- > La part des résidences secondaires et logements occasionnels apparaît très élevée dans la partie nord et ouest du territoire communautaire, elle dépasse les **18** % **dans les communes** de La Ferté-Beauharnais, Yvoy-le-Marron, Villeny, Vernou-en-Sologne et Veilleins (26,8 %).

# |||||| PART DES RÉSIDENCES SECONDAIRES ET DES LOGEMENTS OCCASIONNELS ||||||| DANS LE TOTAL DES LOGEMENTS EN 2015 (EN %)



# UN PARC SOCIAL PEU ÉTOFFÉ ...

#### PROPORTION DE LOGEMENTS HLM DANS LE TOTAL DES RÉSIDENCES PRINCIPALES EN 2015 (EN %)



D'après sources : RPLS au 1<sup>er</sup> janvier 2018 et INSEE RP 2015

DÉFINITION

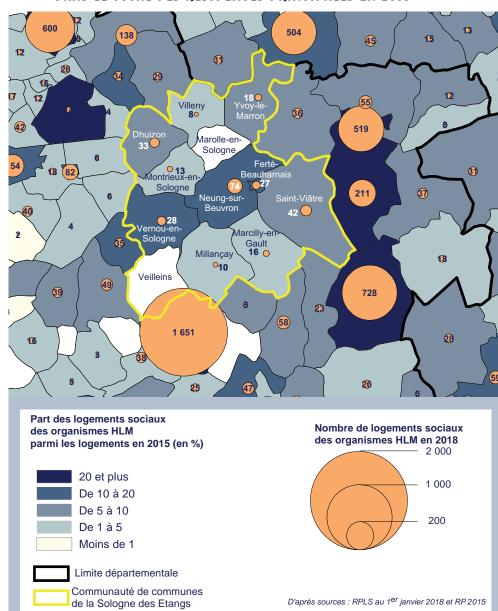
Le répertoire du parc locatif des bailleurs sociaux (RPLS) recense l'ensemble des logements appartenant aux bailleurs sociaux. Le parc locatif social désigne l'ensemble des logements, conventionnés ou non, pour lesquels le statut du bailleur contraint son activité (OPH, ESH) auquel s'ajoutent les logements conventionnés des autres bailleurs (SEM...).

Sont ainsi exclus les logements non conventionnés appartenant à une SEM dont les caractéristiques sont proches du secteur libre.

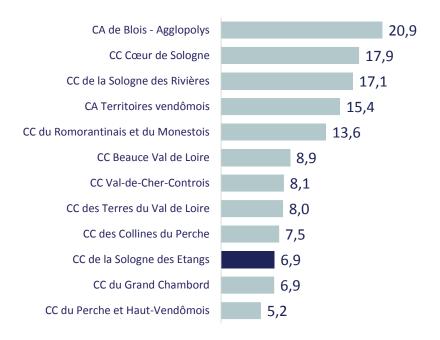
#### ... avec un taux de vacance élevé

- > Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, le parc locatif social des organismes HLM de la Sologne des Etangs comprend **269 logements sociaux**, dont 226 sont proposés à la location (les ¾ sont des logements individuels). Cette offre apparaît dans l'ensemble relativement **peu étoffée**. Elle représente **6,9 % des résidences principales** contre 14,4 % en Loir-et-Cher et 17 % en moyenne dans le Centre-Val de Loire.
- > Au total, 10 des 12 communes de la communauté proposent une offre locative sociale. Plus de la moitié du parc est localisée à Neung-sur-Beuvron, Saint-Viâtre et Dhuizon.
- > Paradoxalement, la communauté de communes affiche aussi un des taux de vacance les plus élevés du département.
- > Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, 33 logements étaient vacants (26 depuis plus de 3 mois). Le **taux de vacance** atteint **12,7** %, il est supérieur de 4,7 points à celui observé en Loir-et-Cher (8 %) lui-même très supérieur au taux national (3 %).
- > Le taux de pression est globalement faible (autant d'attributions que de demandes en 2017) très en deçà du niveau national (4,3).

# NOMBRE DE LOGEMENTS SOCIAUX DES ORGANISMES HLM AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2018 ET PROPORTION DE LOGEMENTS HLM DANS LE TOTAL DES RÉSIDENCES PRINCIPALES EN 2015

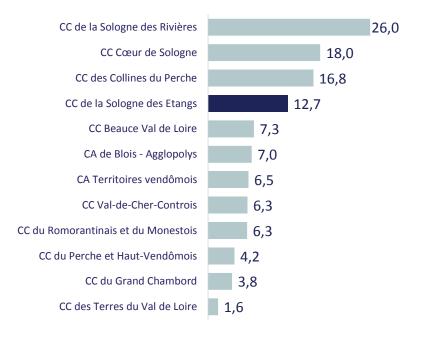


#### PROPORTION DE LOGEMENTS HLM DANS LE TOTAL DES RÉSIDENCES PRINCIPALES EN 2015 (EN %)



D'après sources : RPLS au 1<sup>er</sup> janvier 2018 et INSEE RP 2015

#### TAUX DE VACANCE DES LOGEMENTS DANS LE PARC LOCATIFS SOCIAL (EN %)



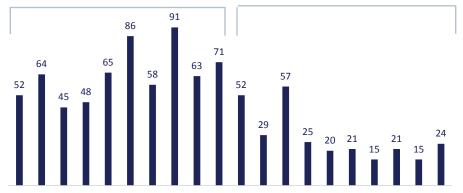
D'après source : RPLS au 1<sup>er</sup> janvier 2018

# RALENTISSEMENT DE LA DYNAMIQUE DE CONSTRUCTION

#### NOMBRE DE LOGEMENTS MIS EN CHANTIER DANS LE PÉRIMÈTRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA SOLOGNE DES ETANGS DEPUIS 1999

64 logements par an en moyenne

28 logements par an en moyenne



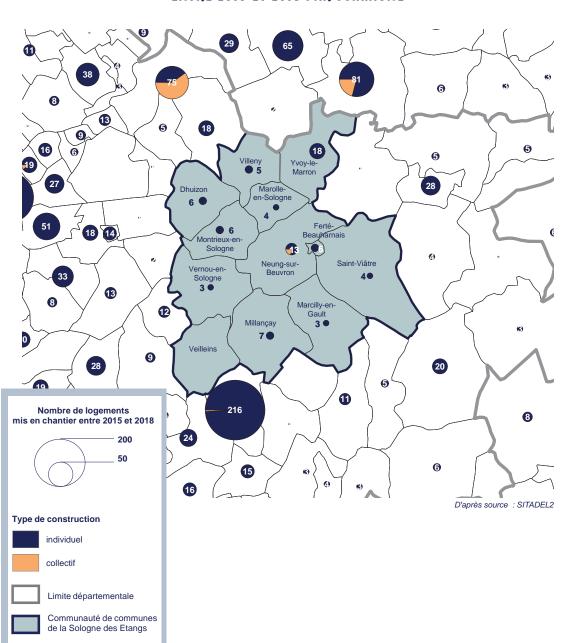
1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018

Source : SITADEL2

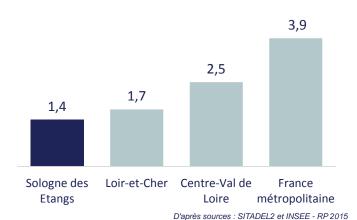
# En moyenne 28 logements mis en chantier par an, au cours des 10 dernières années

- > Au total, **75 logements** ont été mis en chantier au cours de la période 2015-2018 dans la communauté. La majorité concerne des **logements individuels.** Cela représente **1,4 nouveau logement pour 100 logements existant** en 2015 : une proportion légèrement plus faible qu'en Loir-et-Cher (1,7) et bien inférieure à celle observée en France métropolitaine (3,9).
- > 40 % de ces nouvelles réalisations sont concentrées sur deux communes : Neung sur Beuvron (13 logements) et Yvoy-le-Marron (18 logements). Cette localité se classe au 8<sup>e</sup> rang des communes du département pour le taux de construction nouvelle.
- > Au cours des 10 dernières années (2009-2018), le rythme de construction a nettement fléchi : **28 logements en moyenne par an** contre 64 logements entre 1999 et 2008, soit **2,3 fois moins**. C'est un constat partagé par de nombreux territoires et notamment le Loir-et-Cher et la région où les volumes des mises en chantier sont historiquement bas.
- > Sur l'année 2018, la construction semble néanmois redémarrer, dans la Sologne des Etangs, comme ailleurs, avec près de 24 logements mis en chantier contre 15 en 2017.

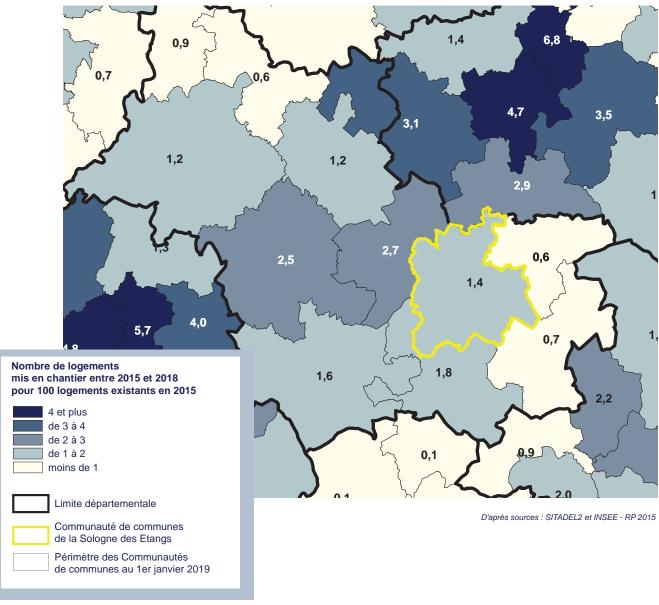
## NOMBRE DE LOGEMENTS MIS EN CHANTIER ENTRE 2015 ET 2018 PAR COMMUNE



#### TAUX DE CONSTRUCTION NOUVELLE PAR TERRITOIRE EN 2015-2018 (EN %)



# | | | | | | | | TAUX DE CONSTRUCTION NOUVELLE PAR TERRITOIRE EN 2015-2018 (EN %)



# TAUX DE CONSTRUCTION NOUVELLE PAR COMMUNE EN 2015-2018 Yvoy-le-Marron Villeny 4,7 Dhuizon La Marolle-8,0 en-Sologne nontrieuxen-Sologne La Ferté-Beauharnais 1,6 Neung-sur-Beuvron Saint-Viâtre Vernou-en-Sologne 0,5 0,8 Marcilly-en-Gault Millançay Nombre de logements mis en chantier entre 2015 et 2018 Veilleins pour 100 logements existants en 2015 aucun nouveau logement D'après sources : SITADEL2 et INSEE - RP 2015 Limite départementale

DÉFINITION

Taux de construction nouvelle 2015-2018 : rapporté au parc en début de période, le nombre des logements mis en chantier entre 2015 et 2018 permet de mesurer la dynamique de construction pour chaque territoire.

6 et plus de 3 à 6 de 1 à 3 moins de 1

Communauté de communes de la Sologne des Etangs

# DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES / ZONES D'ACTIVITÉS

# UNE ÉCONOMIE EN PLEINE MUTATION

# Fabrication, production, construction : près de 4 emplois sur 10

- > La communauté comptait près de 2 000 emplois en 2015, toutes catégories confondues.
- > L'économie locale conserve une forte singularité avec les activités relevant du « Faire » : industrie, agriculture et construction. Celles-ci concentrent près de 4 emplois sur 10 (38, 2 %), quand le Loir-et-Cher en totalise 30 %, proportion déjà considérée comme élevée.
- > Conséquence logique, **certaines activités sont peu ou moins présentes que dans l'ensemble du département** : les services liés à la gestion, la santé, les transports, ou encore l'éducation et la formation.

# L'économie se transforme très rapidement

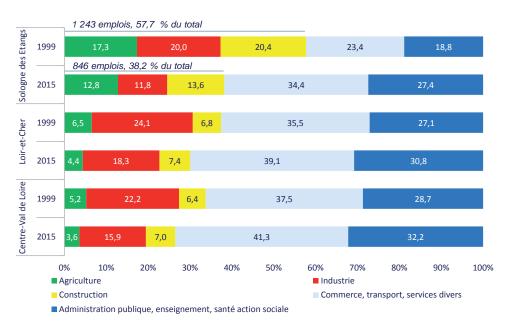
- > La structure de l'économie locale évolue à un rythme très rapide.
- > L'industrie a presque partout reculé. C'est aussi le cas sur le territoire de la Sologne des Etangs où elle est passée de 20 % à 11,8 % des emplois en 15 ans, ce qui lui donne un poids moins important que les autres secteurs.
- > L'agriculture a aussi vu son poids se réduire (5 points de moins). Elle offre cependant 12,8 % des emplois du territoire, ce qui demeure bien plus élevé que dans le département (4,4 %) et qu'en région (3,6 %).
- > Le poids de la construction s'est lui aussi affaibli (7 points de moins). Il reste tout de même plus important qu'en Loir-et-Cher.
- > Ces trois secteurs réunis ont perdu près de 20 points au sein de l'économie communautaire depuis 1999. A comparer aux 7 points perdus pour l'ensemble du Loir-et-Cher. Cela indique que la transformation de l'économie locale s'est opérée à un rythme accéléré.
- > En conséquence, le poids des activités tertiaires (marchandes ou non) se renforce, même si celui-ci reste inférieur à ce que l'on observe à l'échelle du département et de la région.

DÉFINITION

L'analyse fonctionnelle des emplois propose des regroupements des professions, définis à travers la nomenclature PCS, pour faire apparaître 15 grandes fonctions, transversales aux secteurs d'activité. Elles interviennent dans les différentes étapes de la production, d'autres sont plutôt tournées vers les services à la population.

#### Observatoire de l'Économie et des Territoires

#### RÉPARTITION COMPARÉE DE L'EMPLOI TOTAL (EN %)



D'après source : INSEE - RP

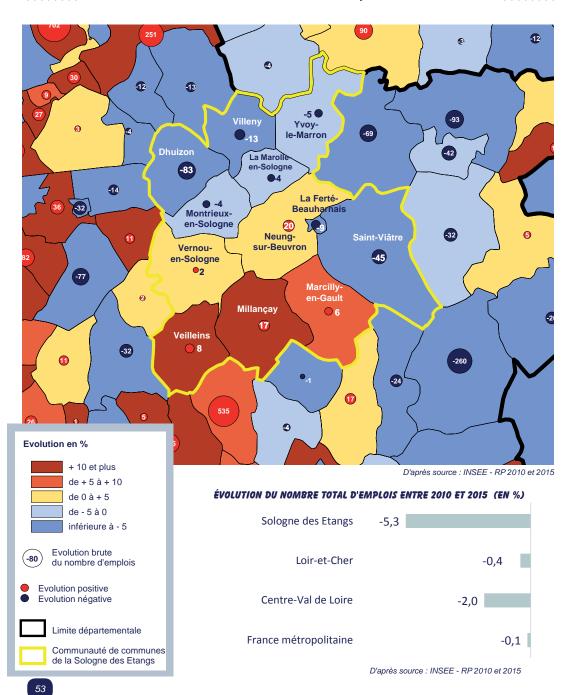
# UN RECUL DU NOMBRE D'EMPLOIS

# 111 emplois perdus entre 2010 et 2015...

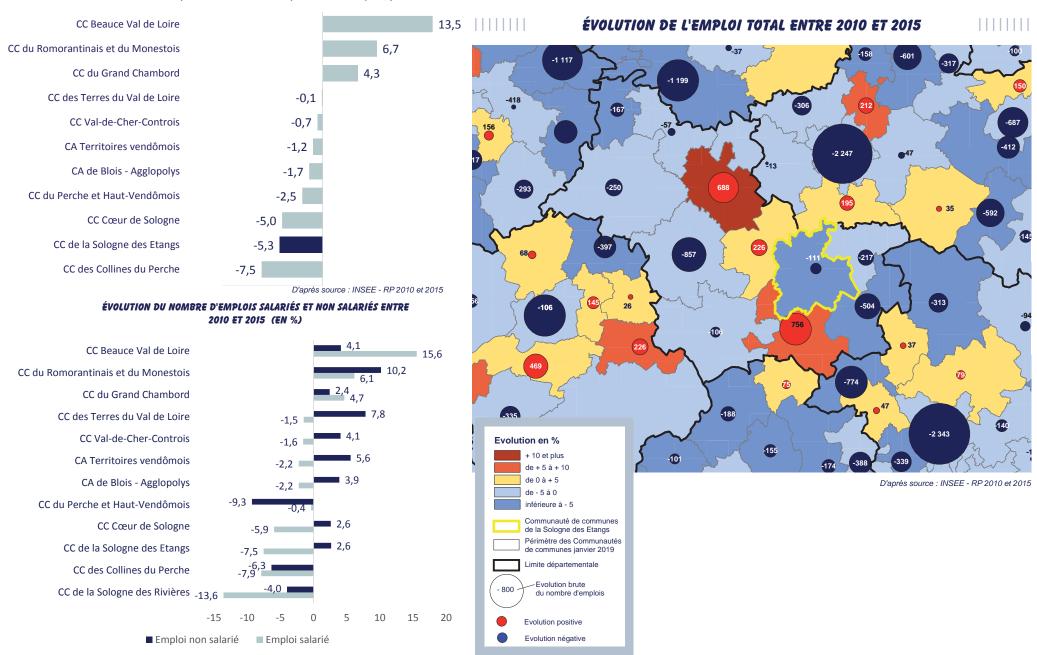
Les données du recensement de la population permettent d'obtenir une vision globale de l'emploi dans le territoire. Les dernières disponibles datent de 2015.

- > Entre 2010 et 2015, la Sologne des Etangs a **perdu 5,3 % de ses emplois**, soit 111 postes. Seulement 3 communautés du Loir-et-Cher sont épargnées par cette baisse : Beauce Val de Loire, Romorantinais et Monestois et Grand Chambord.
- > Cette diminution importante place **la Sologne des Etangs au 10<sup>e</sup> rang** des communautés du département. Les pertes sont importantes à Dhuizon et Saint-Viâtre (130 emplois de moins à elles deux).
- > Toutefois, **le sud de la communauté semble épargné**, certaines communes affichant des gains d'emplois relativement importants. Les plus significatifs concernent Neung-sur-Beuvron et Millançay.
- > La perte d'emplois sur le territoire communautaire touche exclusivement l'emploi salarié, pour lequel on note une baisse de 7,5 % (124 emplois).
- > L'emploi non salarié, représentant près d'un quart de l'emploi total, largement au-dessus des niveaux départemental, régional et national (environ 13 % de l'ensemble des emplois), a augmenté de 2,6 % (12 emplois) sur la période 2010-2015.

## **ÉVOLUTION DE L'EMPLOI TOTAL ENTRE 2010 ET 2015**



#### ÉVOLUTION DU NOMBRE TOTAL D'EMPLOIS ENTRE 2010 ET 2015 (EN %)

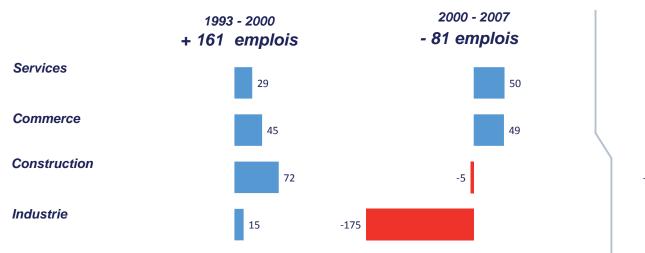


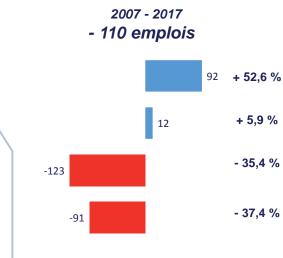
# ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOIS ENTRE 2010 ET 2015 SELON LE TERRITOIRE (EN %)

	Nombre o	d'emplois	Évolution	2010-2015
	2010	2015	en nb	en %
Dhuizon	357	274	- 83	- 23,3
La Ferté-Beauharnais	102	92	- 9	- 9,2
Marcilly-en-Gault	80	86	6	+ 7,4
La Marolle-en-Sologne	104	100	- 4	- 4,2
Millançay	117	133	17	+ 14,2
Montrieux-en-Sologne	99	96	- 4	- 3,9
Neung-sur-Beuvron	506	526	20	+ 4,0
Saint-Viâtre	229	184	- 45	- 19,8
Veilleins	16	25	8	+ 50,5
Vernou-en-Sologne	252	254	2	+ 0,8
Villeny	105	91	- 13	- 12,6
Yvoy-le-Marron	141	136	- 5	- 3,7
Sologne des Etangs	2 108	1 996	- 111	- 5,3
Loir-et-Cher	126 399	125 840	- 559	- 0,4
Centre-Val de Loire				- 2,0
France métropolitaine				- 0,1

# ZOOM SUR L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ

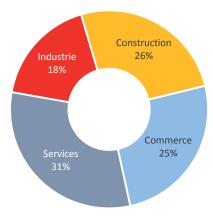
#### ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ DU SECTEUR PRIVÉ (HORS AGRICULTURE) PAR PÉRIODE DANS LA SOLOGNE DES ÉTANGS (EN %)





D'après source : Pôle Emploi (de 1992 à 2007) et URSSAF (2007 à 2017 ) au 31 décembre

### RÉPARTITION DE L'EMPLOI SALARIÉ DU SECTEUR PRIVÉ DE LA SOLOGNE DES ÉTANGS (HORS AGRICULTURE) PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉ EN 2017 (EN %)



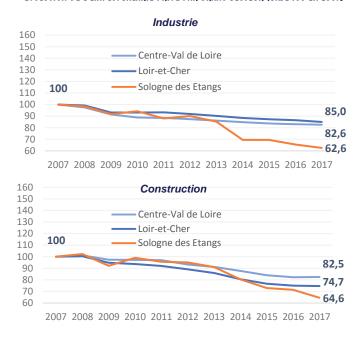
> 860 emplois en 2017

Pour appréhender les évolutions récentes de l'emploi il est nécessaire de se reporter aux statistiques publiées par l'URSSAF. Elles concernent l'emploi salarié privé non agricole. Les dernières disponibles datent de 2017.

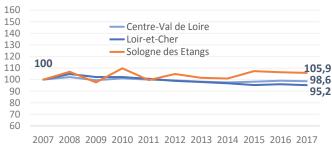
- > Le secteur de la **construction** a été confronté, ici comme ailleurs, à une crise importante. Il a **perdu plus de 120 emplois salariés depuis 2007 (- 36 %).**
- > L'industrie a également supprimé 91 postes en 10 ans, mais ses effectifs sont restés quasi stables en 2017.
- > Une centaine d'emplois salariés ont été créés dans le commerce et les services.
- > Au total, la perte s'élève à une centaine d'emplois salariés en 10 ans (- 11 %).

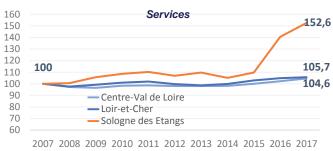
A noter que les données relatives aux salariés des activités agricoles ne sont pas disponibles.

#### ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ PAR GRAND SECTEUR (BASE 100 EN 2007)

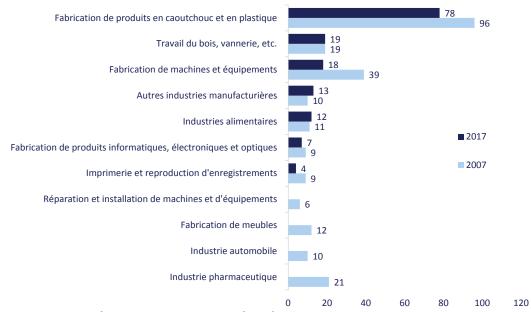








#### ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ DANS LES PRINCIPALES BRANCHES INDUSTRIELLES DE LA COMMUNAUTÉ DE LA SOLOGNE DES ÉTANGS ENTRE 2007 ET 2017 (EFFECTIF > 5)



#### ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ DANS LES PRINCIPALES BRANCHES DES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DE LA SOLOGNE DES ÉTANGS ENTRE 2007 ET 2017 (EFFECTIF > 5)



# ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ ENTRE 2007 ET 2017 (HORS AGRICULTURE - EN %)

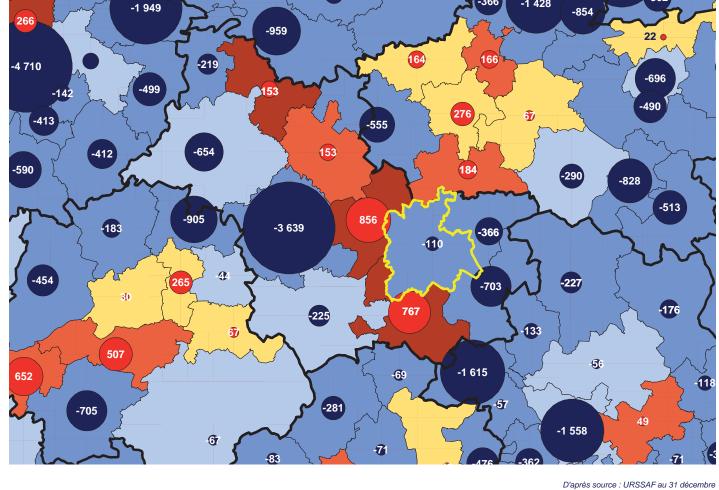
-176

-210

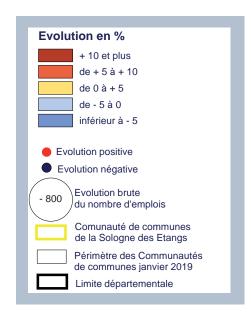
-1 428

-366









# PRINCIPALES SPÉCIFICITÉS DE L'ÉCONOMIE LOCALE (SECTEUR PRIVÉ)

# INDICE DE SPÉCIFICITÉ DES ACTIVITÉS DU SECTEUR PRIVÉ (HORS AGRICULTURE) EN 2017

Le calcul des indices de spécificité permet d'identifier les activités sur- ou sous- représentées dans le territoire.

### Principales spécificités :

- > Travail du bois, vannerie, etc.
- > Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique
- > Construction de bâtiments
- > Constructions spécialisées
- > Activité d'architecture et d'ingénierie
- > Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques
- > Activités sportives, récréatives et de loisirs

#### MÉTHODOLOGIE

La spécificité se mesure par l'intermédiaire d'un indice calculé ainsi : part de la branche N dans le total des emplois du périmètre / part de la branche N dans le total des emplois de la région. Les données utilisées sont celles de l'Urssaf au 31/12/2017, correspondant à l'emploi salarié du secteur privé (hors agriculture) uniquement. Un indice supérieur à 1 est signe d'une spécificité du périmètre dans l'activité concernée.

Activité	Nb d'étab	Nb d'emplois	Part en % dans le total	Indice de spécificité	Evol 2017 (en nb)	Evol 2007-2017 (en nb)
Industries alimentaires	8	12	1,4	0,6	- 3	+ 1
Travail du bois, vannerie, etc.	3	19	2,2	6,9	+ 2	0
Imprimerie et reproduction d'enregistrements	1	4	0,5	1,0	0	- 5
Industrie pharmaceutique	0	0	0,0	0,0	0	- 21
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	2	78	9,1	4,5	- 1	- 18
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	1	7	0,8	0,9	- 2	- 2
Fabrication de machines et équipements	2	18	2,1	1,2	0	- 21
Industrie automobile	0	0	0,0	0,0	0	- 10
Fabrication de meubles	0	0	0,0	0,0	0	- 12
Autres industries manufacturières	2	13	1,5	3,8	- 3	+ 3
Réparation et installation de machines et d'équipements	0	0	0,0	0,0	0	- 6
Industrie	20	152	17,7	0,8	- 7	- 91
Construction de bâtiments	1	28	3,3	6,2	- 1	- 19
Travaux de construction spécialisés	46	196	22,8	3,4	- 23	- 104
Construction	47	224	26,0	3,2	- 24	- 123
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	7	13	1,5	0,7	- 1	+ 3
Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	12	138	16,0	3,5	+ 5	+ 7
Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	13	66	7,7	0,8	- 5	+ 2
Commerce	32	217	25,2	1,5	- 1	+ 12
Transports terrestres et transport par conduites	3	5	0,6	0,1	+ 1	- 3
Activités de poste et de courrier	0	0	0,0	0,0	0	- 9
Hébergement	8	17	2,0	2,2	- 1	+ 5
Restauration	9	11	1,3	0,4	+ 1	- 12
Programmation, conseil et autres activités informatiques	2	9	1,0	1,2	0	- 4
Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	4	10	1,2	0,7	+ 3	+ 10
Activités immobilières	10	10	1,2	1,1	- 3	- 21
Activités juridiques et comptables	2	7	0,8	0,7	+ 1	+ 5
Activités d'architecture et d'ingénierie ; contrôle et analyses techniques	5	27	3,1	2,5	+ 1	+ 9
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	2	10	1,2	8,0	0	+ 10
Enseignement	4	11	1,3	0,8	0	+ 3
Activités pour la santé humaine	7	13	1,5	0,6	- 1	- 1
Hébergement médico-social et social	1	7	0,8	0,3	+ 1	+ 7
Action sociale sans hébergement	6	82	9,5	2,2	+ 6	+ 69
Activités sportives, récréatives et de loisirs	8	16	1,9	2,3	+ 2	+ 15
Activités des organisations associatives	7	10	1,2	0,9	+ 2	+ 4
Autres services personnels	8	7	0,8	0,7	+ 3	0
Services	97	267	31,0	0,6	+ 21	+ 92
Total Sologne des Étangs	196	860	100,0		- 11	- 110

D'après source : URSSAF

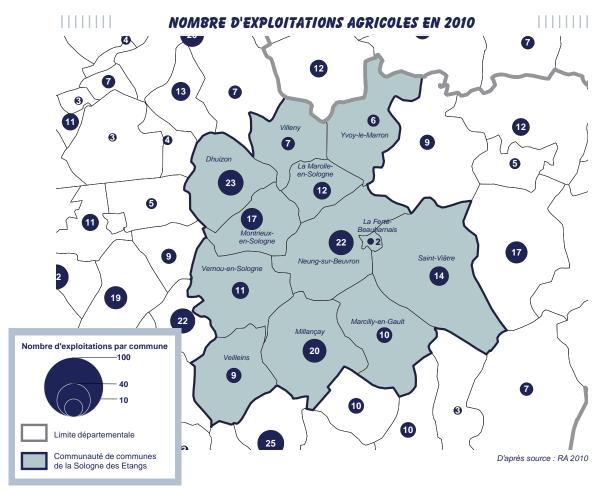
# L'AGRICULTURE RECULE

Les données récentes concernant l'agriculture sont peu nombreuses et ne permettent pas de mesurer les évolutions locales de façon satisfaisante.

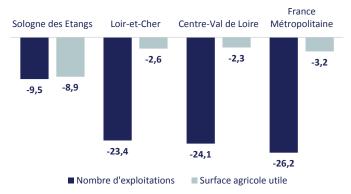
Les données plus anciennes, issues pour la plupart du recensement agricole, sont présentées ici succinctement à titre indicatif.

# 46,7 ha en moyenne par exploitation

- > L'agriculture représentait près de 284 emplois en 2015, soit 12,8 % du total.
- > Le nombre d'exploitations a **diminué de 9,5** % entre 2000 et 2010 passant **de 169 à 153.** Cette baisse est aussi visible à l'échelle du département mais de façon beaucoup plus importante, de même pour la région et l'ensemble de la France métropolitaine.
- > A contrario, le **rythme de la diminution de la surface agricole utile** (SAU) paraît **plus soutenu qu'au niveau départemental, régional et national** : les terres utilisées par les exploitations ayant leur siège au sein de la communauté se seraient contractées de 9 % au cours des années 2000. Ce taux est un peu plus de 3 fois supérieur à celui du département.
- > La superficie moyenne des exploitations agricoles est de 46,7 ha et reste quant à elle inchangée par rapport à 2000.
- > Elles sont principalement consacrées à la polyculture et le polyélevage.



#### ÉVOLUTION DE LA SURFACE AGRICOLE UTILE ET DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS ENTRE 2000 ET 2010 (EN %)



D'après source : RGA 2000 et RA 2010

# PRINCIPALES DONNÉES AGRICOLES PAR COMMUNE

	Surface agricole utile (en ha)	Évolution 2010-2000 (en ha)	SAU moyenne par exploitation 2010 (ha)	Part des céréales dans la SAU* 2010 (%)	Orientations technico-économiques des exploitations (2010)	Nombre d'exploitations agricoles (2010)	dont moyennes et grandes exploitations (2010)	dont ayant des bovins (2010)	Les cheptels (en unité gros bétail) 2010
Dhuizon	912	-72	39,6	47	Cultures générales (autres grandes cultures)	23	8	s	206
La Ferté-Beauharnais	18	-2	8,9	15	Polyculture et polyélevage	2	S	0	0
Marcilly-en-Gault	788	-204	78,8	52,8	Polyculture et polyélevage	10	7	s	177
La Marolle-en-Sologne	831	104	69,3	25,5	Granivores mixtes	12	5	3	629
Millançay	663	-38	33,1	55,2	Cultures générales (autres grandes cultures)	20	6	0	199
Montrieux-en-Sologne	764	73	44,9	63,9	Polyculture et polyélevage	17	S	3	383
Neung-sur-Beuvron	949	-351	43,1	25,1	Polyculture et polyélevage	22	10	5	445
Saint-Viâtre	561	-257	40,0	47	Polyculture et polyélevage	14	7	s	88
Veilleins	474	172	52,7	26,7	Polyculture et polyélevage	9	3	S	211
Vernou-en-Sologne	691	-159	62,8	48,8	Polyculture et polyélevage	11	S	S	742
Villeny	205	-10	29,3	42,1	Polyculture et polyélevage	7	s	s	42
Yvoy-le-Marron	297	42	49,6	34,2	Bovins lait	6	s	s	290
Sologne des Etangs	7 152	-702	46,7			153	//		3412

D'après source : RGA 2000 et RA 2010 \* hors Superficie agricole utilisée hors arbres de Noël s : secret statistique

# UN POTENTIEL LIÉ AU TOURISME DE NATURE

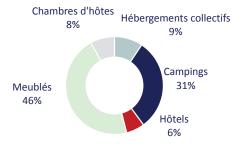
## Environ 720 lits touristiques marchands

- > Le territoire ne dispose pas de sites touristiques à forte fréquentation. Au coeur d'une grande région cynégétique, la communauté de communes peut néanmoins s'appuyer sur la forte notoriété de la Sologne et un nouveau positionnement marketing avec la marque Sologne. Elle dispose de deux des trois maisons à thème valorisant chacune une ressource spécifique à la Sologne (Les Etangs, le Cerf et le braconnage). Elles génèrent ensemble 7 700 entrées.
- > La plus fréquentée, la **Maison des Etangs**, à Saint-Viâtre, enregistre environ **5 810 entrées.** Le nombre de ses visiteurs a plus que doublé depuis son ouverture en 1990. C'est la vitrine des étangs de Sologne, elle est à la fois un musée et un écomusée. A titre de comparaison, la Maison du parc de la Brenne enregistre plus de 64 000 visiteurs, celle de la Nature et de la réserve à Saint-Michel-en-Brenne environ 15 000 entrées. La fréquentation de la **Maison du Cerf** oscille entre 2 000 et 3 200 visiteurs par an (forte hausse de la fréquentation en 2018).
- > La capacité d'accueil touristique est relativement modeste, notamment au regard du territoire voisin Coeur de Sologne. La Sologne des Étangs totalise environ 720 lits touristiques marchands, soit 8,3 lits touristiques pour 100 habitants. A titre de comparaison, en Loir-et-Cher, ce ratio s'établit à 11,7 lits.

Son parc d'hébergements marchands comprend :

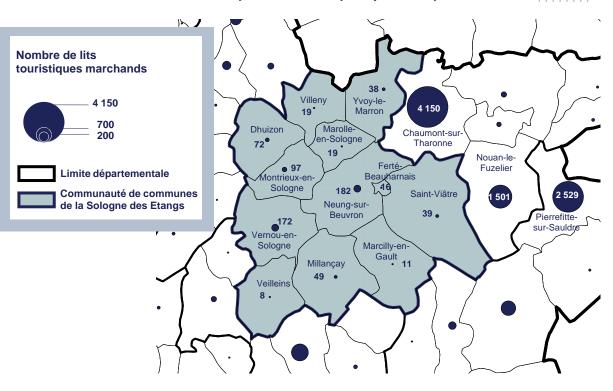
- **2 hôtels** pour une capacité d'accueil estimée à 44 lits. Ils sont localisés à Yvoy-le-Marron (Auberge du Cheval Blanc, 3 étoiles) et à Dhuizon (Auberge du Grand Dauphin, établissement non classé),
- un camping "Le camping municipal La Varenne" à Neung-sur-Beuvron (35 emplacements, 2 étoiles) et 2 aires naturelles de camping (Millancay et Vernou-en-Sologne)
- 2 gîtes de groupe situés à Montrieux-en-Sologne (23 lits) et Vernou-en-Sologne (45 lits).
- et plusieurs **structures locatives**, meublés ou chambres d'hôtes d'une **capacité** d'accueil de près de 400 lits.

#### RÉPARTITION DU NOMBRE DE LITS TOURISTIQUES MARCHANDS ESTIMÉS DANS LA SOLOGNE DES ÉTANGS SELON LE TYPE D'HÉBERGEMENT (EN %)



D'après sources : Agence de Développement Touristique Val de Loire – Loir-et-Cher (Données au 29/10/18) et Gîtes de France (données au 23/09/19)

## NOMBRE DE LITS TOURISTIQUES MARCHANDS



D'après sources : Agence de Développement Touristique Val de Loire – Loir-et-Cher (Données au 29/10/18) et Gîtes de France (données au 23/09/19)

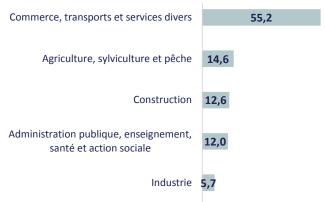
#### EVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION DES MAISONS À THÈME DE LA SOLOGNE DES ETANGS



D'après source : Enquête Observatoire/ADT/CRT

# UN TISSU DE TRÈS PETITES ENTREPRISES

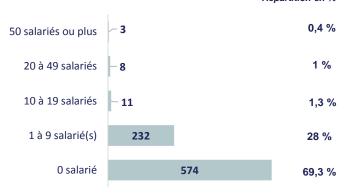
# RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS ACTIFS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ DANS LA SOLOGNE DES ÉTANGS (EN %)



Source : Insee, CLAP. Champ : ensemble des activités au 31 décembre 2015

# NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS ACTIFS PAR TRANCHE D'EFFECTIF SALARIÉ DANS LA SOLOGNE DES ÉTANGS

Répartition en %



Source : Insee, CLAP. Champ : ensemble des activités au 31 décembre 2015

> 828 établissements actifs (tous secteurs d'activités confondus) recensés par l'INSEE sur le territoire de la communauté au 31 décembre 2015.

#### RÉPARTITION DES CRÉATIONS D'ENTREPRISES PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉ EN 2017

	Sologne de	es Étangs	Loir-et-Cher	Taux de création comparé		
	Nombre %		%	Sologne des Étangs	Loir-et-Cher	
Ensemble	65	100	100	13,4	11,5	
Industrie	6	9,2	5,5	12,8	8,5	
Construction	8	12,3	14,5	8,7	11,5	
Commerce, transport, hébergement et restauration	13	20	27,5	8,6	10,5	
Services aux entreprises	22	33,8	30,2	19,4	14,0	
Services aux particuliers	16	24,6	22,3	16,4	11,8	

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

Champ : activités marchandes hors agriculture.

DÉFINITION

Taux de création : rapport du nombre des créations d'entreprises d'une année au stock d'entreprises au 1er janvier de cette même année

#### TAUX DE CRÉATION D'ENTREPRISES EN 2017 (EN %)

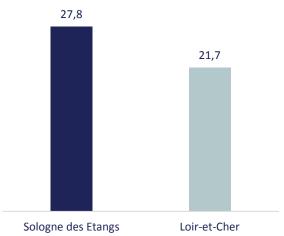


Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

Champ: activités marchandes hors agriculture.

- > La communauté de la Sologne des Étangs compte 828 établissements fin 2015.
- > 7 sur 10 n'emploient aucun salarié, les autres correspondent essentiellement à de petites, voire très petites entreprises.
- > Seulement 11 établissements proposent plus de 20 emplois, et uniquement 3 en proposent plus de 50.
- > En 2015, **65 entreprises ont vu le jour** selon l'INSEE dans la communauté, soit un taux de création d'entreprise de **13,4** %, légèrement au-dessus des taux départemental et régional. Un tiers d'entre elles relèvent du domaine des services aux entreprises, et un quart des services aux particuliers

### DENSITÉ ARTISANALE SELON LE TERRITOIRE AU 28/02/2019



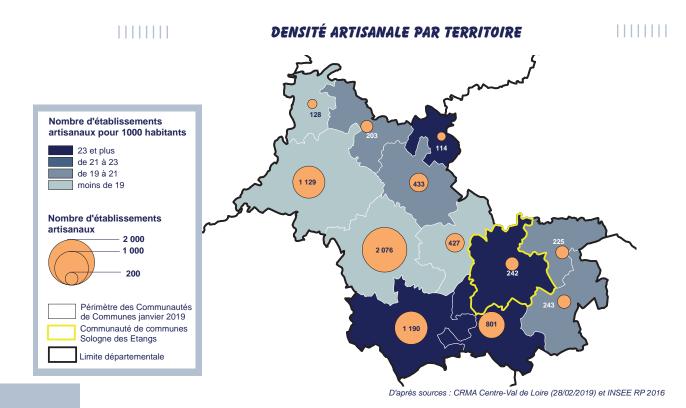
D'après sources : CRMA Centre-Val de Loire (28/02/2019) et INSEE RP 2016

> 242 établissements artisanaux inscrits au répertoire des Métiers recensés sur le territoire de la communauté au 28 février 2019.

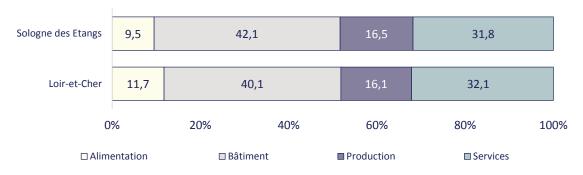
# Une présence marquée de l'artisanat

- > L'artisanat apparaît comme une composante importante de l'économie de la communauté de la Sologne des Etangs.
- > Au 28/02/2019, celle-ci compte **242 établissements** inscrits au Répertoire des Métiers (+ 10 unités en 1 an).
- > Avec un ratio de près de **28 artisans pour 1 000 habitants**, le territoire bénéficie d'une densité de 6 points au dessus de celle du Loir-et-Cher.
- > L'activité la plus répandue est le bâtiment, regroupant plus de 42 % des établissements, une proportion significative, mais qui est semblable à celle observée dans le Loir-et-Cher.
- > A la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2017, ces entreprises, tous corps de métiers confondus, employaient **290 salariés\*** (secteur privé hors agriculture), soit 50 emplois de moins que 3 ans auparavant.
- > Cette évolution masque cependant, une tendance de fond à la disparition d'entreprises traditionnelles au profit de micro entreprises (auto-entreprises). De 2013 à 2017, le périmètre communautaire a ainsi enregistré un gain de 53 auto entreprises et une perte de 13 entreprises traditionnelles

\* Géographie au 1er janvier 2018



### RÉPARTITION COMPARÉE DES ENTREPRISES ARTISANALES PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉ AU 28/02/2019 (EN %)

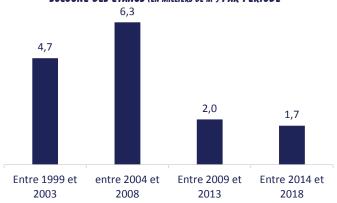


D'après sources : CMA 41 et CRMA Centre-Val de Loire (28/02/2019)

# FAIBLE CONSTRUCTION DE LOCAUX D'ACTIVITÉS

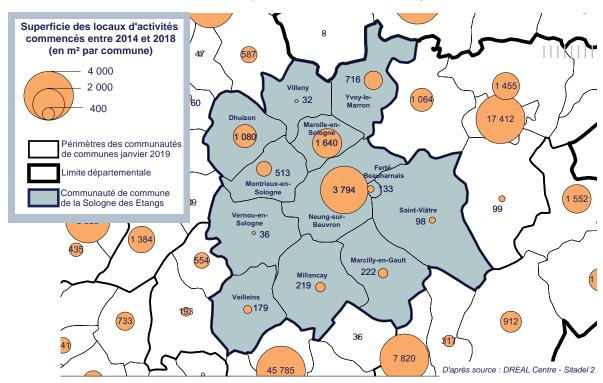
# SUPERFICIE DE LOCAUX D'ACTIVITÉ COMMENCÉS ENTRE 2014 ET 2018 (EN M²) PAR COMMUNE



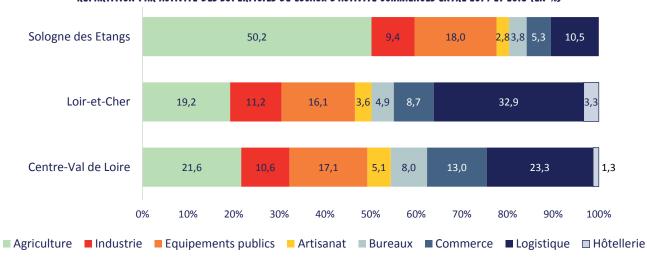


D'après source : DREAL Centre - Sitadel 2

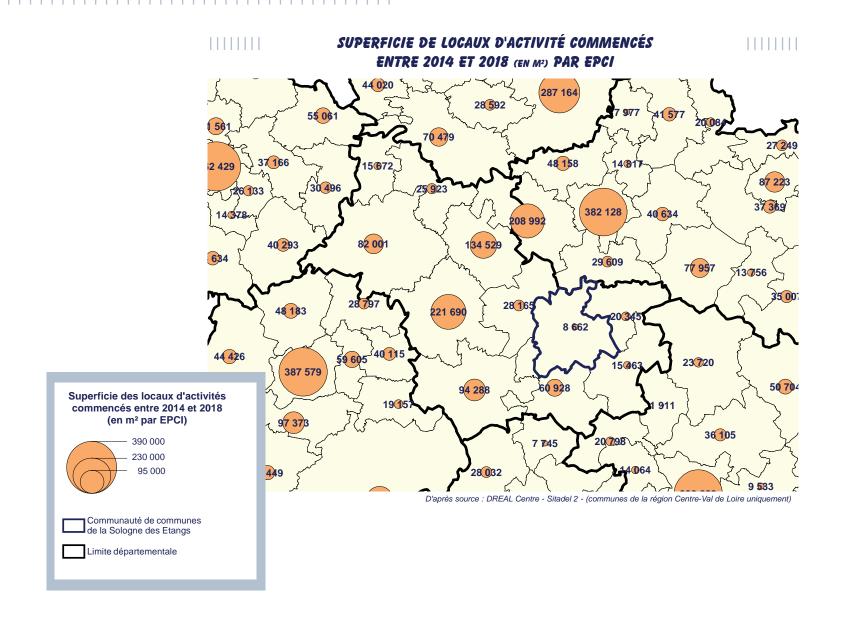
- > Plus de 8 600 m² de locaux destinés aux activités ont été mis en chantier au cours des 5 dernières années, soit un volume annuel moyen en baisse par rapport aux 5 années précédentes et se situant très nettement en dessous des niveaux antérieurs.
- > Près de 43 % des locaux d'activités mis en chantier concernent la commune de Neung-sur-Beuvron (commune dénombrant le plus d'emplois dans la communauté).



#### RÉPARTITION PAR ACTIVITÉ DES SUPERFICIES DE LOCAUX D'ACTIVITÉ COMMENCÉS ENTRE 2014 ET 2018 (EN %)

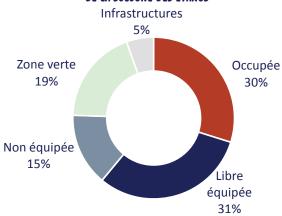


D'après source : DREAL Centre - Sitadel 2



# 7 PARCS D'ACTIVITÉS

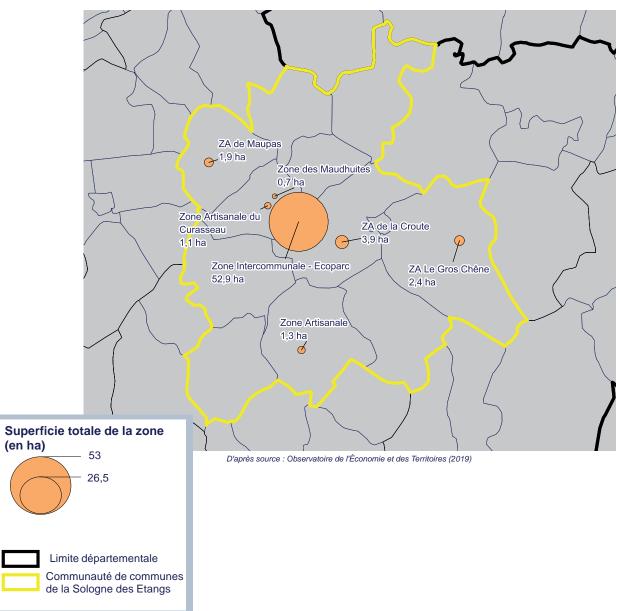
#### VENTILATION DE LA SURFACE TOTALE DES PARCS D'ACTIVITÉ DE LA SOLOGNE DES ÉTANGS



D'après source : Observatoire de l'Économie et des Territoires (2019)

- > 7 parcs d'activités
- > 64 ha dont 19 occupés
- > Un taux d'occupation de 39 %
- > 29 hectares disponibles dont 20 déjà équipés, principalement
- à Neung-sur-Beuvron (Zone Intercommunale- Ecoparc 19 ha).

# LOCALISATION DES PARCS D'ACTIVITÉS DE LA COMMUNAUTÉ DE LA SOLOGNE DES ÉTANGS



### SURFACES DES PARCS D'ACTIVITÉS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA SOLOGNE DES ÉTANGS

			Surface (en ha)								
	Nombre de parcs	Occupée	Libre équipée	non équipée	zone verte	infrastrutures	Totale	Disponible	Taux d'occupation en %	Nombre d'entreprises	Nombre d'emplois
Dhuizon	1	1,7	0,0	0,0	0,0	0,2	1,9	0,0	100	5	20
Millançay	1	1,2	0,0	0,0	0,0	0,1	1,3	0,0	100	3	12
Neung-sur-Beuvron (ZA de la Croute)	1	3,2	0,3	0,0	0,0	0,5	3,9	0,3	92	10	26
Neung-sur-Beuvron (Zone Intercommunale - Ecoparc)	1	9,5	19,3	9,3	12,2	2,6	52,9	28,6	25	35	192
Saint-Viâtre	1	2,1	0,1	0,0	0,0	0,1	2,4	0,1	94	6	11
Montrieux-en-Sologne (Zone Artisanale du Curasseau)	1	1,1	0,0	0,0	0,0	0,0	1,1	0,0	100	3	3
Montrieux-en-Sologne (Zone des Maudhuites)	1	0,3	0,3	0,0	0,0	0,0	0,7	0,3	51	1	6
Sologne des Etangs	7	19,1	20,0	9,3	12,2	3,5	64,1	29,3	39 %	63	270

D'après source : Observatoire de l'Économie et des Territoires (2019)

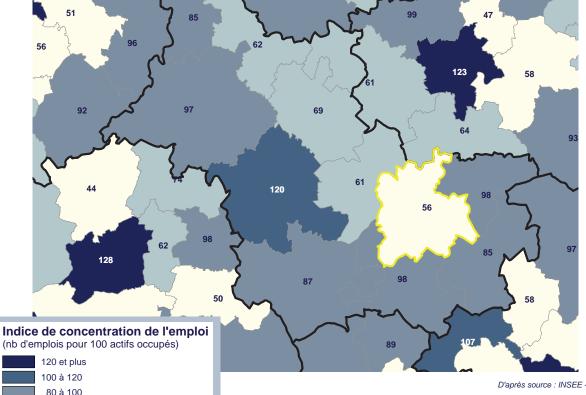
# DÉPLACEMENTS

# 56 EMPLOIS POUR 100 ACTIFS

### Un territoire résidentiel

- > La communauté de la Sologne des Etangs possède un indice de concentration de l'emploi assez faible, la situant au dernier rang des EPCI du Loir-et-Cher. Avec 56 emplois pour 100 actifs occupés le territoire peut être qualifié de résidentiel.
- > Ce ratio apparaît nettement inférieur à ceux du département et de la région (respectivement 96 et 95 emplois pour 100 actifs occupés).
- > On constate tout de même que cette caractéristique ne s'applique pas de manière homogène à l'ensemble du territoire. Deux communes affichent un indice de concentration élevé: Neung-sur-Beuvron avec 113 emplois pour 100 actifs et Vernou-en-Sologne, 102 emplois pour 100 actifs.
- > Une forte proportion d'actifs (72,6 %) est amenée à aller travailler hors de sa commune de résidence ; 5e rang des communautés du département pour l'importance de ce ratio (Loir-et -Cher: 66.3 %).
- > En moyenne, ces actifs parcourent 56 km par jour\*: c'est une des distances les plus importantes (au 10e rang des EPCI du département). Seules les 2 autres communautés de Sologne présentent des trajets domicile-travail quotidiens plus importants.
- > Parmi les actifs travaillant hors de leur commune de résidence, plus de 4 sur 10 exercent leur activité professionnelle dans la communauté Coeur de Sologne (470) ou Orléans Métropole (420), soit près de 900 personnes. Les échanges sont également nombreux, mais aussi plus équilibrés, avec la communauté du Romorantinais et Monestois (près de 200 entrées pour 350 sorties).
- > Globalement, on observe près d'une entrée pour 3 sor-
- > 1 500 personnes travaillent au sein même de la communauté (41 % des actifs occupés). Pour ceux qui quittent leur commune de résidence, les déplacements sont essentiellement orientés vers Neung-sur-Beuvron et Vernou-en-Sologne.

# INDICE DE CONCENTRATION DE L'EMPLOI PAR TERRITOIRE EN 2015



D'après source : INSEE - RP 2015

MÉTHODOLOGIE

L'indice de concentration de l'emploi mesure le rapport entre le nombre d'emplois proposés dans un territoire donné et la population active en emploi qui y réside.

60 à 80

moins de 60

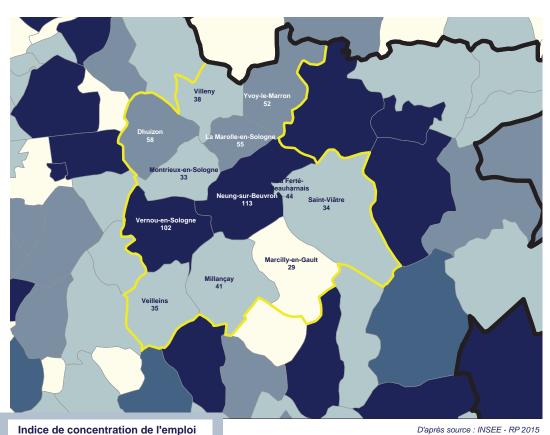
Périmètre des Communautés

de communes janvier 2019

Limite départementale Communauté de communes

de la Sologne des Etangs

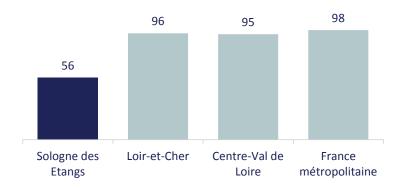
# **PAR COMMUNE EN 2015**



D'après source : INSEE - RP 2015

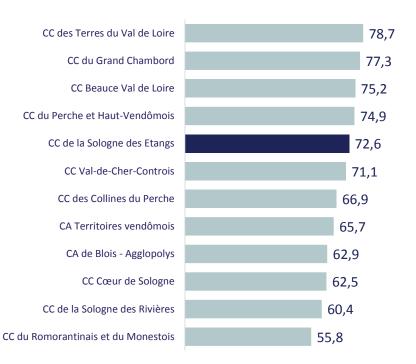
# INDICE DE CONCENTRATION DE L'EMPLOI

#### INDICE DE CONCENTRATION DE L'EMPLOI PAR TERRITOIRE EN 2015



D'après source : INSEE - RP 2015

#### PART DES ACTIFS TRAVAILLANT HORS DE LEUR COMMUNE DE RÉSIDENCE PAR EPCI EN 2015 (EN %)



(nb d'emplois pour 100 actifs occupés)

Limite départementale

Communauté de communes de la Solone des Etangs

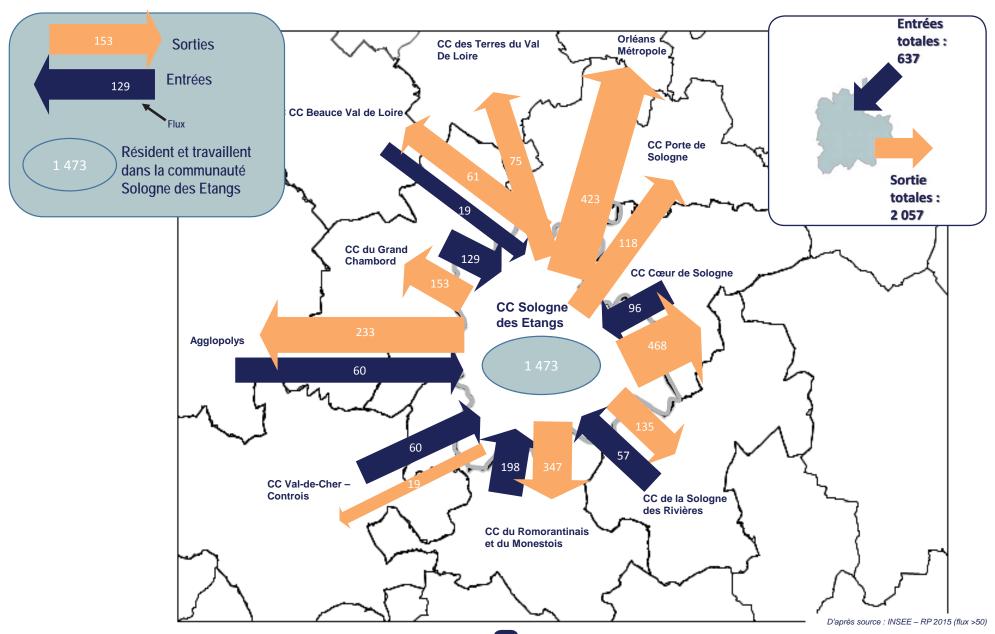
100 et plus de 80 à 100

de 50 à80

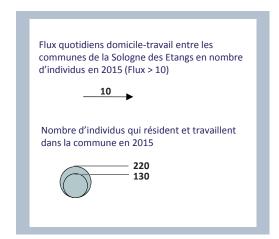
de 30 à 50 moins de 30

# DE NOMBREUX DÉPLACEMENTS VERS ORLÉANS MÉTROPOLE ET COEUR DE SOLOGNE

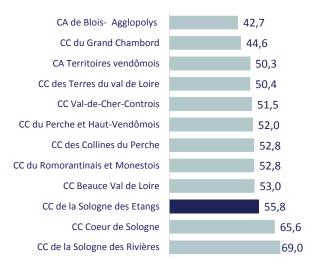
# | | | | | | | LES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL ENTRE LA SOLOGNE DES ÉTANGS ET LES AUTRES TERRITOIRES | | | | | | | |



## LES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL AU SEIN DU TERRITOIRE



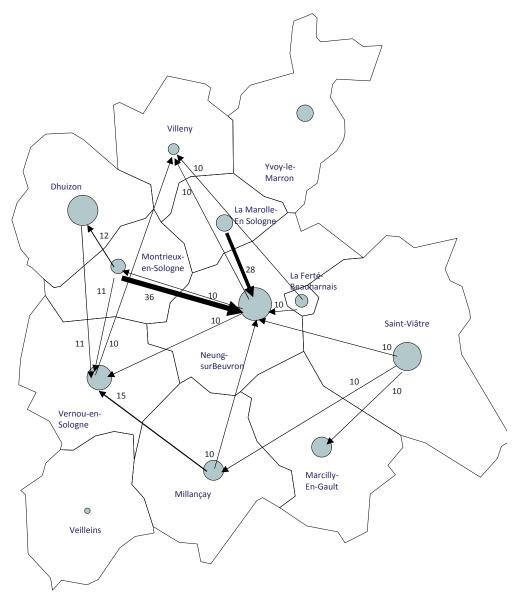
#### DISTANCE MOYENNE DOMICILE-TRAVAIL PARCOURUE QUOTIDIENNEMENT PAR LES ACTIFS TRAVAILLANT HORS DE LEUR COMMUNE DE RÉSIDENCE (A/R EN KM) PAR EPCI EN 2015



D'après source : INSEE - RP 2015

#### MÉTHODOLOGIE

Distance moyenne A/R effectuée quotidiennement par les personnes occupant un emploi hors de leur commune de résidence. Distance de bourg à bourg. Ce calcul tient compte de la géographie en vigueur au 1er janvier 2019 (communes nouvelles). Les distances supérieures à 500 km par jour ont été exclues.



D'après source : INSEE - RP 2015 (flux >= 10)

